

amb.



# Renaissance



# Noël 1942

3i  
40 P 1095 Res

# RENAISSANCE

REVUE MENSUELLE DE L'OFLAG VIII F

DIRECTEURS : PIERRE D'HERBECOURT et ROBERT DOUCE.

## Sommaire

NOEL .....	M. D.
LA CRECHE .....	Pierre d'HERBECOURT
POESIE OU VERITE ? .....	Jean MOUSEL
L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIES DE CREATION DE LA MODE .....	Lucien LELONG
CRAVATES .....	Robert de FOMMERSVAULT
Ce que nous ont dit de leurs dernières créations .....	JACQUES FATH LUCIEN LELONG MARCEL ROCHAS REVILLON GUIBERT frères
ORNEMENTS .....	Pierre d'HERBECOURT
TENUES ORIENTALES DANS L'ARMEE FRANCAISE .....	Jacques PINCHON

## Hors-textes

PRINTEMPS A WEIDENAU .....	Georges SOULAS
LE CHATEAU D'EULENBERG .....	Claude BRETAGNE
OBERLANGENDORF SOUS LA NEIGE .....	Paul BINET

## Encart : Portrait du MARECHAL PETAIN.

La COUVERTURE est de RIM.  
Les dessins et les titres sont de RIVALS, RIM, HONORE, MILLET, RABY.  
Les modèles reproduits aux pages 19 et 23 sont de LUCIEN LELONG;  
celui de la page 27 est de  
REVILLON.

DEC. 1942

Numéro spécial de

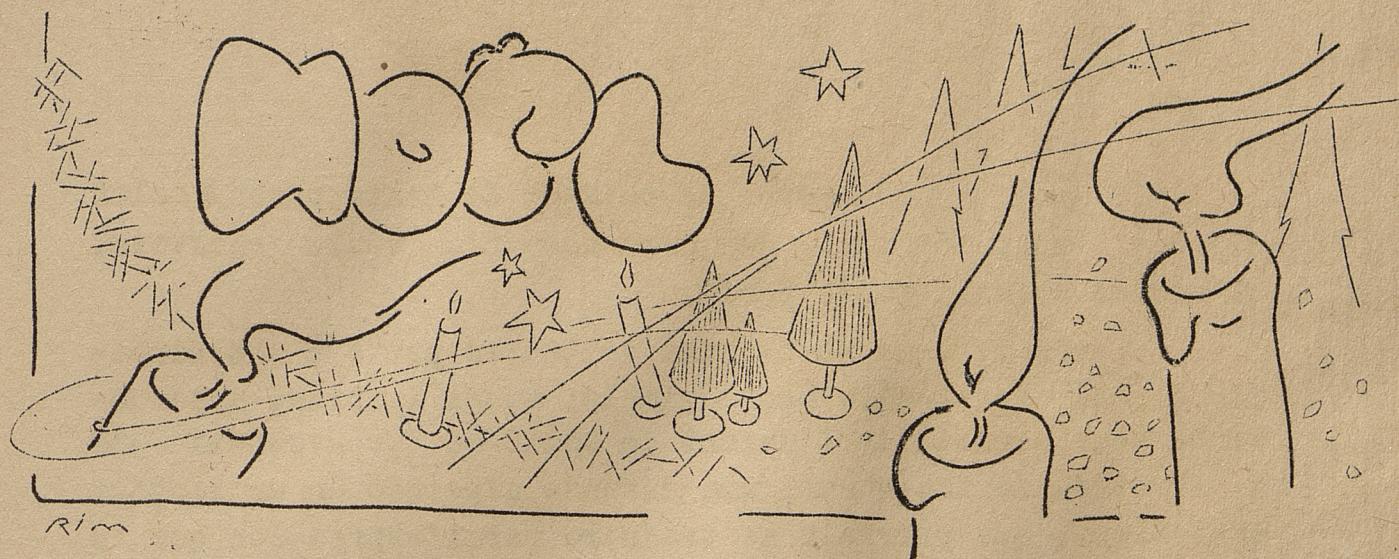
NOEL



Wahlstatt

LA COUR DES PUNIS,

d'après un dessin de Bernard BURKNERIN.



Noël! Carillon de joie qui monte des profondeurs de notre enfance, souvenir des émerveillements de bambin devant une crèche, des plaisirs de l'enfant, comblé de jouets et de gâteries! Dans l'âme de certains adultes sûrs de leur fait, et qui ont laissé durcir leur cœur par la vie, Noël rappelle certains soirs de réveillon, aux menus soignés, sur lesquels flotte une vague musique de "Minuit Chrétiens". Mais pourquoi ce réveillon, que l'on renouvelle volontiers le 1er Janvier? Pourquoi cette ailégresse, en ce jour quelconque de l'année? Pourquoi ces bûches symboliques en confiserie, qui devraient évoquer la longue veillée qui précède minuit? En toutes ces fêtes, le personnage principal a disparu, on a tenté de le faire s'évanouir dans une légende du "Père Noël".

A nous, prisonniers, de mieux saisir la signification de la Noël. Une naissance, dans un foyer, ne crée que de légers remous dans son voisinage. Or, la naissance d'un enfant, il y a deux mille ans, continue d'agiter le monde même malgré lui. Enfant extraordinaire, venu pour les autres, pour nous, et non pour lui.

Prisonnier, qui rêves en ces journées de Noël, d'un foyer joyeux, d'un nid tiède où sourient de petites frimousses, pense au tout petit, né dans une écurie à Béthléem, ce tout petit est à toi.

Prisonnier, qui rêves de paix et de bonté, pense à celui qui est venu parmi nous, que personne n'a voulu recevoir, qu'Hérode a voulu faire périr.

Prisonnier, qui te heurtes de toutes parts, à tes barbelés, ton âme est-elle assez simple, assez limpide, assez ouverte pour accueillir l'enfant de Noël? Ne trouve-t-il pas à l'entrée de ton cœur, une défense exprimée en un langage mystérieux, qui pourrait se traduire par l'expression que tu connais bien : "Eintritt verboten".

Accueille-le, cet enfant, et avec lui, c'est tous ceux que tu aimes que tu étreindras dans la joie parfaite.... Ils seront là avec lui, présents dans ton cœur. Fais-toi, toi-même une âme d'enfant, et, malgré l'éloignement, la solitude du cœur où l'on reste parmi des milliers de camarades, tu ne seras plus isolé, tu seras en famille, en attendant l'heureux Noël que tu fêteras chez toi.

Pourquoi ne constituerions-nous pas, en ce jour de Noël, une grande famille sans disputes, sans discussions, où l'on évoquerait, tous ensemble, le mystère sacré de cette nuit unique dans l'histoire du monde, et où, dans chaque chambre, on retrouverait l'atmosphère du foyer, autour d'une table de réveillon agrandie.

M. D.

# LA CRÈCHE

C'est une vieille coutume du temps de Noël que de représenter la Nativité au moyen de statuettes. Saviez-vous que cette coutume est un peu d'origine française ?

Au XII<sup>e</sup> Siècle, où les jeux liturgiques, en marge de l'Office, étaient en vogue dans mainte église, les chanoines de Rouen plaçaient sur un autel une statue de la Vierge portant l'Enfant. Le jour de l'Épiphanie, faisant porter devant eux un cierge représentant l'étoile, trois chanoines, revêtus de la chape, s'en allaient en procession, tels les rois mages, déposer une offrande devant l'image de Notre-Dame. Un petit dialogue latin, avec des parties chantées, accompagnait cette cérémonie symbolique. Le texte nous a été conservé.

Nous savons qu'au XIII<sup>e</sup> Siècle, on faisait à peu près de même à Sainte-Croix d'Orléans. On se plaçait au portail de la cathédrale, ce qui permettait de donner au "jeu" un caractère plus réaliste : un âne et un bœuf vivants y figuraient, pour la plus grande joie des spectateurs.

Non loin d'Orléans, les moines bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire dressaient une tente figurant l'étable de Béthléem, devant cette grosse tour que connaissent les admirateurs de l'art roman. Au sortir de l'office, ils se rendaient en procession chanter un cantique devant l'image de la Vierge et de l'Enfant.

Les imagiers du même temps se sont plu à représenter la Nativité. L'autour des vitraux de la façade de Notre-Dame de Chartres, nourri, comme les artistes de ce temps, de solide théologie, représente la Vierge couchée. Auprès d'elle, Jésus emmaillotté dans son berceau. L'incarnation est le premier des renoncements du Messie, le Calvaire sera le dernier. Pour nous rendre sensible cette idée que le sacrifice du Calvaire est prolongé sans interruption par l'Eucharistie, le berceau repose sur un autel. Au-dessus brille une lampe, comme dans le sanctuaire. La même idée, sous la même forme, est reprise dans les bas-reliefs du jubé. Mais le sculpteur, venu un siècle plus tard, laisse percer davantage l'aspect purement humain de la scène : Marie étend le bras vers le berceau et du bout du doigt écarte les langes, pour mieux voir la figure de Jésus.

Telles sont les idées du temps où est né l'usage des crèches que nous connaissons encore aujourd'hui. Saint-François d'Assise, le premier, voulut rappeler aux fidèles, venus à toute heure dans l'église, les enseignements de la Nativité.

Une fresque de Giotto, dans la basilique d'Assise, le représente disposant les statuette de la première crèche. La scène est pittoresque : nous sommes dans une église, à la porte du chœur. Les chantres au lutrin, tout à leur office, ne prêtent pas attention au "Poverello". Mais les fidèles manifestent leur étonnement et leur émotion. Les personnages de la crèche paraissent être de bois sculpté, et mesurer une trentaine de centimètres.

L'exemple de Saint-François fut rapidement suivi. Plus sieurs miniatures de livres d'heures des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> Siècles représentent le donateur, en prière devant une petite crèche, dressée dans son oratoire privé. Quelques églises possèdent encore des crèches anciennes, de diverses époques. Le costume des rois et des bergers varient avec les siècles. Le nombre des personnages aussi. Tout le monde connaît la richesse et la variété des crèches provençales. Divers artistes modernes, de nos jours, ont repris avec succès le thème traditionnel.

Nous sommes loin des nôtres. Plus tard, revenus parmi eux, continuons, restaurons même l'usage de la crèche. L'arbre chargé de lumières, de guirlandes, de présents, est entré dans nos moeurs au XIII<sup>e</sup> Siècle. Nous ne le sentons plus comme étranger et peu chrétien.

Mais n'imitons pas ce maire que j'ai connu, et qui commandé, il y a quelques années un programme "d'arbre de Noël" mais sans "bondieuseries". Le dessinateur, toutefois, n'avait pas cru pouvoir se dispenser de représenter, couché au pied de l'arbre, un bambin joufflu et peu vêtu. "C'est encore LUI" s'écria le maire, qui exigea que le bambin fût représenté debout et vêtu. Avec un tablier...

Je ne dis pas de mal de l'arbre. Mais accompagnez - le d'une crèche, puisque vous serez en France.

PIERRE D'HERBECOURT.



# Poesie

## OU VERITE ?

L'église, au matin, est lasse de sa longue veillée, de son attente enfin comblée, et l'enfant qui, cette année encore, a été tenu loin du mystère, sent que les pierres, les tentures, les volutes mêmes de l'encens pour aujourd'hui s'étirent dans une beatitude endormie, où passent, comme au travers d'un brouillard, les visions de la nuit écoulée.

Le monde reprend sa consistance qui, dans les derniers jours, craquait de toutes parts. Par mille brèches survenues, dans l'univers familier, l'au-delà avait fait irruption. Les choses, peu à peu, étaient entrées en transe, sur des rythmes d'ailleurs variés, ce qui augmentait l'impression de désordre, mais aussi de gratuité. L'individualisme pénétrait le monde matériel. Le petit déterminisme quotidien, si rassurant pour qui ne réfléchit pas, avait fait place, sans cesse davantage, à des réactions imprévisibles. Le libraire devenait confiseur, le marchand de vin annonçait une vente de volailles, et des jouets électriques avaient envahi la vitrine de la modiste. Les murs de l'école s'apprétaient à s'abolir d'eux-mêmes pour renaître avec l'année nouvelle. La rue tant de fois montée et descendue s'était comme étirée; elle menait désormais à un pays inconnu plein d'êtres et de choses attirantes et redoutables. Les cheminées prenaient sur chaque toit une importance démesurée; leurs fumées, rosées par la lumière des enseignes, révélaient les mille foyers dissimulés jusque-là au cœur des maisons, comme autant de centres où convergeaient regards, pensées, espérances et convoitises. Pour les découvrir l'esprit supprimait les murailles, et prenait de chaque immeuble une vue en coupe des plus troublantes. La poésie du hasard régnait en maîtresse : on comprenait que rien ne peut être tenu pour vrai qu'elle n'ait d'abord recomposé pour y imprimer sa marque.

Comment s'étonner que, dans un pareil désordre, les étoiles elles-mêmes se soient troublées? Elles contemplaient la déhiscence terrestre d'un air malicieux. Elles paraissaient s'amuser franchement, comme si elles y étaient pour quelque chose, ou comme si elles avaient su à quoi s'en tenir. Qu'un nouvel astre soit jadis apparu dans un pareil moment, c'était à la fois dans la logique des choses, et la suprême défi à l'harmonie des causalités naturelles. On n'imaginait pas que les Mages aient pu ne pas le suivre.

Ces phénomènes semblent échapper aux grandes personnes qui ne savent pas regarder. Mais l'enfant sait, lui qu'ils

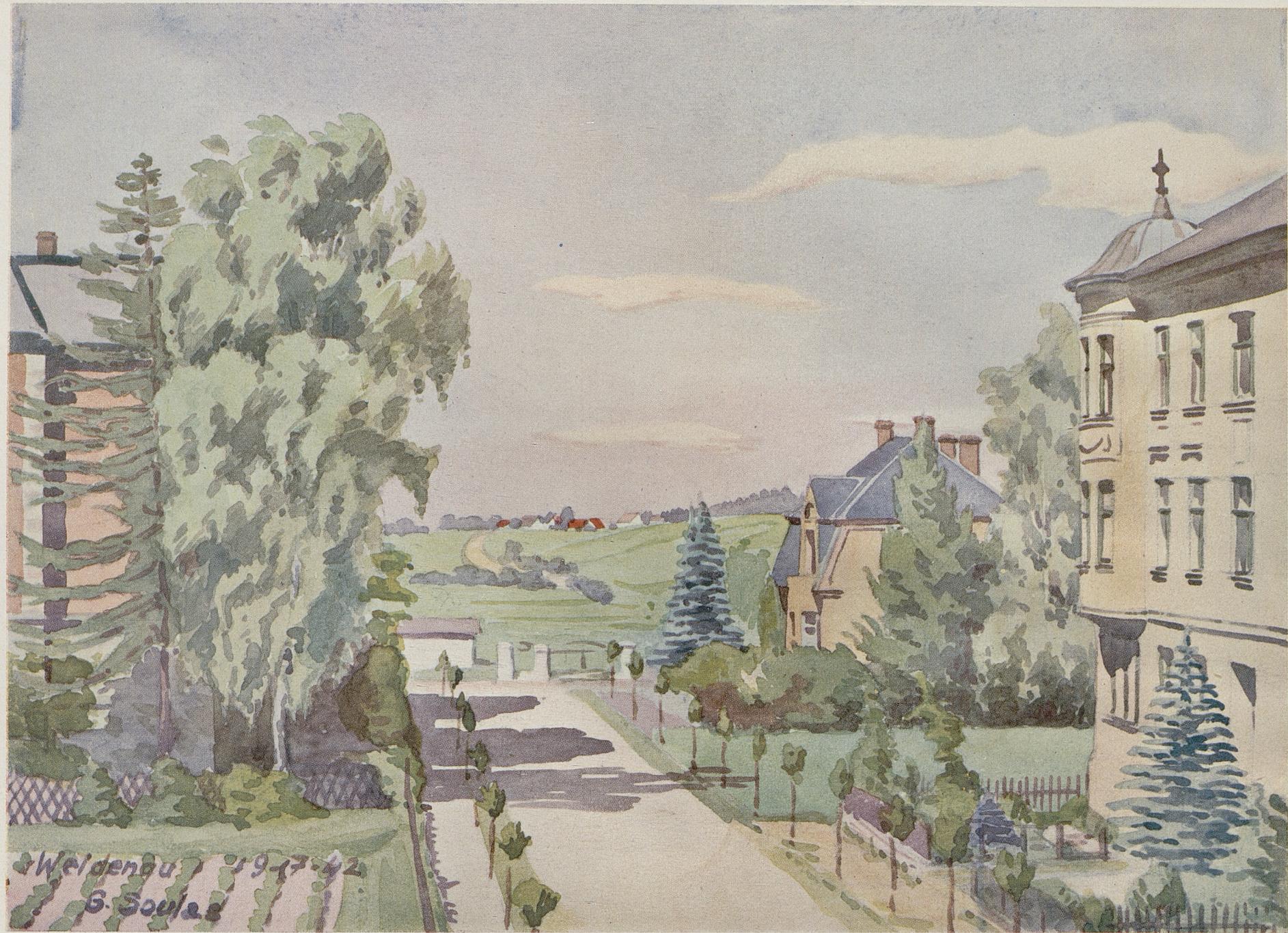
représentent autant de signes d'un événement extraordinaire. Les jouets découverts à son réveil et l'enfant Jésus qu'il ira admirer aux crèches des églises n'ont pas de sens par eux-mêmes, sous peine de n'en avoir qu'un médiocre. L'abus de confiance des Grands Magasins, qui montrent aux enfants des Pères Noël en chair et en os, ne les trompe pas. Le Père Noël n'a de valeur pour eux que s'il demeure invisible, c'est à dire susceptible de nourrir leur imagination. Il leur suffit de savoir que leur papa l'a rencontré un soir, ou que la poste lui remettra leur lettre. Ils pressentent que si le "vrai" leur apparaissait, il entrerait aussitôt dans un tout autre monde, celui du connu, et que pour y entrer, il devrait perdre tout son prestige.

Peu importe, semble-t-il, qu'on fasse du petit Jésus ou du Père Noël l'auteur des cadeaux traditionnels: quelle que soit sa personnalité, l'essentiel est d'abord de comprendre qu'il incarne pour nos enfants l'intervention du surnaturel au milieu de la banalité quotidienne, qu'il explique le désordre du monde que j'évoquais plus haut, sensible à tous en cette période exceptionnelle, mais qu'un poète comme Rimbaud découvrirait partout depuis son plus jeune âge. C'est tout le problème de la conception du monde qui est posé aux enfants: celui-ci se suffit-il à lui-même, ou y a-t-il quelque part un trou par lequel puisse s'engouffrer ce je ne sais quoi dont la raison jamais ne rendra compte..... Poser en termes clairs un problème qu'ils ressentent surtout comme une inquiétude vague et diffuse empêchera peut-être d'en sourire.

Parler du Père Noël pendant huit ou neuf ans et laisser l'enfant découvrir la supercherie, c'est jouer un plus gros jeu qu'on ne pense, puisqu'on risque de condamner pour lui la trappe du surnaturel; c'est aussi, je crois, présenter un "ersatz" de surnaturel qui ne peut satisfaire longtemps, comme tous les ersatz, vous le savez bien. D'autre part me paraît simpliste la position des éducateurs modernes qui, sous prétexte de vérité, conseillent de renoncer aux mythes habituels. Ils poussent leur thèse trop loin, à mon avis, et risquent d'oublier que la vérité des grandes personnes n'est pas nécessairement celle des enfants. Ils les privent à coup sûr d'une source de poésie que rien ne pourra compenser.

Je ne veux pas aujourd'hui proposer de solution à ce dilemme: nous pourrions en reparler dans le prochain numéro de Noël. S'il devait ne jamais paraître, disons donc que c'est à chacun de réfléchir, s'il en éprouve l'envie, et de trouver pour lui-même et ses enfants la vérité qui leur convient, celle qui sauvera toute la richesse positive de la tradition en évitant les risques qu'elle peut présenter, vérité qu'en fin de compte, sur ce point comme sur tant d'autres, il est seul à pouvoir découvrir.

JEAN MOUSEL.



Weidenau 1917  
G. Soulas

En France comme au camp, le problème du vêtement est un de ceux qui se posent avec le plus d'acuité. Nous avons cherché, dans ce numéro, à grouper quelques articles autour de ce thème :

## Le vêtement d'aujourd'hui et ses accessoires

Dans les pages qui suivent, cette question est examinée sous son aspect technique, son aspect économique, son aspect artistique.

Nous sommes parvenus à ce résultat grâce à la compétence et au dévouement des collaborateurs que nous avons trouvés au camp.

De plus, nous avons trouvé en France des concours précieux qui ont singulièrement élargi le cadre habituel de nos "productions". Aussi adressons-nous nos remerciements les plus vifs aux grandes maisons parisiennes qui ont bien voulu nous aider à composer ce numéro, et dont nos lecteurs apprécieront l'importante et généreuse participation : Lucien Lelong, Marcel Rochas, Jacques Fath, Révillon, Guibert frères.

Nous remercions aussi ceux de nos camarades qui ont exécuté ce numéro : Millet, Raby, Jaouen, ainsi que "la dactylo" qui préfère rester anonyme, ont uni leurs efforts pour donner à votre journal cette présentation, cette tenue qui lui font, parmi les journaux de camp, une place à part.

Nos remerciements vont de même à notre ami René Laurent, fondateur de "Renaître", qui s'est chargé de toutes les démarches auprès de nos correspondants parisiens, et a dirigé, en France, les travaux d'impression.

RENAÎTRE.

# L'organisation professionnelle des industries de création de la Mode

Pour saisir le caractère particulier du problème d'organisation professionnelle qui se pose à la "Branche des Industries de Création et du vêtement sur mesures du Comité Général d'Organisation de l'Habillement et du Travail des Etoffes", il suffit d'en indiquer la composition. Cette branche comprend les entreprises ou parties d'entreprises, fabriquant des vêtements sur mesures, et notamment les industries et professions ci-après désignées :

- Couture-création, Couture, Couture artisanale;
- Mode-création, Mode, Mode artisanale, Mode en gros;
- Fabrication et négoce des plumes pour parure, ainsi que des fleurs, fruits et feuillages artificiels pour mode, ou destinés à la décoration, fabriqués en plumes, en tissus ou en produits destinés à remplacer les tissus;
- Tailleurs et costumiers pour hommes et pour femmes, vêtements de pluie sur mesures;
- Chemiserie sur mesures pour hommes;
- Lingerie sur mesures, lingerie fine vendue directement au consommateur par le fabricant sous sa marque;
- Corsets sur mesures;
- Ouvrages de dames;
- Artistes dessinateurs pour textiles;
- Décorateurs sur textiles.

C'est là un vaste ensemble de professions très diverses, comprenant à la fois des Artisans et des Industriels, des Producteurs et des Commerçants. Ensemble homogène cependant, car entre toutes ces professions existe une caractéristique commune, un lien réel : toutes, elles

concernent l'élégance de la parure féminine ou masculine ; toutes, elles font appel au travail à la main, et comportent une part essentielle de création.

L'objectif de l'organisation professionnelle dans notre groupe est donc d'organiser la Création, ce qui peut paraître paradoxal, puisque la création, dans quelque domaine que ce soit, est, par essence même, une activité individuelle, l'expression d'une personnalité, qui ne peut se développer qu'en dehors de toute contrainte.

En fait, il n'y a rien de contradictoire à vouloir organiser les Industries de création de la mode puisqu'il ne s'agit nullement, en l'espèce, de limiter la liberté d'expression des créateurs. Il s'agit, au contraire, en organisant les conditions matérielles de leur activité, en leur épargnant, ou du moins en réduisant certaines difficultés techniques ou commerciales, qui pourraient entraver leur libre épanouissement, de leur assurer plus de liberté, plus de sécurité aussi, pour créer. Pour employer une image simple, si l'organisation professionnelle doit bâtir la charpente de la maison, les créateurs doivent rester et restent effectivement libres de choisir le style de la façade, l'aménagement et la décoration des pièces.

Ainsi comprise, l'organisation professionnelle du Groupe I s'est naturellement proposé les buts généraux fixés aux Comités par la loi du 16 Août 1940. C'est ainsi que fut d'abord entrepris le recensement complet des professions rattachées, d'où ressortirent les données statistiques sans lesquelles la construction professionnelle ne saurait être qu'un édifice sans fondations. Les résultats du recensement déjà acquis font prévoir, pour l'ensemble du Groupe, plusieurs dizaines de milliers de ressortissants, et un chiffre d'affaires global dépassant trois milliards.

L'activité des services généraux du Groupe s'exerce dans les domaines suivants :

-Approvisionnement en matières premières : notre action tend à faciliter, parmi les ressortissants, l'application des décisions du Répartiteur Chef de la Section textile de l'Office Central de Répartition des Produits Industriels.

-Liaison : assurée par l'envoi aux Présidents des Chambres syndicales du Bulletin d'information sur toutes questions concernant leurs activités professionnelles.

-Étude des Statuts corporatifs et règles destinés à régir nos professions, en vue de rendre plus aisée et plus rapide l'application de la Charte du Travail.

-Artisanat : Son rôle est particulièrement important dans un Groupe tel que le nôtre dont les professions, Couture, Mode, Lingerie, Corsets, Tailleurs, Chemisiers, Dentelles et Broderie, Dessinateurs sont toutes à base artisanale.

-Étude et contrôle des prix, tenant compte du caractère particulier de nos métiers de création.

-Questions de crédit et de Contentieux, considérées du point de vue des intérêts collectifs de nos professions.

-Questions sociales, qui, sans être proprement du ressort du Groupe, concernant cependant sa gestion, dans la mesure où elles touchent aux questions économiques, comme c'est le cas pour l'apprentissage, l'orientation professionnelle, etc..

-Exportation, qui jouait naguère un rôle particulièrement important dans l'activité de la création française, et dont il importe de prévoir et de préparer la reprise.

-La propagande collective, indispensable au maintien du prestige et à l'accomplissement de la mission éducatrice de nos industries de création.

Dans la pratique l'organisation du Groupe I a déjà sur plusieurs points précis fait preuve d'activité. Plusieurs décisions ont été prises concernant les collections saisonnières de la Couture et de la Mode parisiennes.

Pour chaque maison, une date de départ est assignée à la présentation des modèles nouveaux. Buts: mettre les créations nouvelles à la disposition de la clientèle professionnelle ou particulière en temps utile, éviter d'autre part une présentation prématurée, qui favoriserait la copie; en rassemblant les présentations sur une période définie assez courte, faciliter le choix des acheteurs qui se déplaceront spécialement pour assister à ces présentations; limiter les périodes de morte-saison dans l'intérêt de la main-d'oeuvre.

Le nombre des modèles que chaque maison peut établir pour chacune de ses collections est limité. But: tenant compte des restrictions assurer entre les créateurs une répartition équitable qui permette à tous de travailler et à chacun de s'exprimer aussi complètement que possible.

L'emploi du tulle, de la dentelle et de la broderie est prescrit dans une proportion fixée, pour l'établissement des modèles de chaque collection de Couture, Mode ou Lingerie. Buts: soutenir des spécialités françaises réputées qui trouvaient avant la guerre, une grande partie de leurs débouchés sur les marchés d'Exportation. Leur usage est particulièrement intéressant, à l'heure actuelle, par les emplois offerts à la main-d'oeuvre pour une consommation infime de matières premières.

Ces réglementations, dont les deux premières furent mises en application dès le début de l'année 1941, n'ont nullement entravé l'essor de la création, bien au contraire, si on en juge par le succès des dernières collections qui, de l'avis unanime, ont révélé une mode vraiment nouvelle.

Elargissant notre champ d'action, nous avons cherché, d'autre part, à établir des relations de collaboration entre notre groupe et d'autres branches d'activité dont les intérêts sont liés aux nôtres.

Une Commission mixte réunissant les représentants de la Couture et de la Mode avec ceux des Coopératives artisanales aura pour but l'éducation et l'orientation de l'artisan en vue de la création Couture-Mode; la coordina-

tion des métiers artisanaux, et de leur regroupement par spécialités; la diffusion et la vente des articles retenus par la Commission.

En même temps que ces réalisations concernant l'activité quotidienne des entreprises du Groupe I, et plus particulièrement les intérêts des entreprises de création, nous en poursuivons d'autres, intéressant l'ensemble de nos professions. Par une réorganisation et un groupement des Syndicats rattachés à notre Groupe; pour lequel ils jouent déjà le rôle "d'organes démultiplicateurs et décentralisateurs", nous avons commencé à poser les bases d'une organisation professionnelle, qui pourra s'intégrer dans la Charte du Travail.

Je veux d'ailleurs insister sur la solidarité de nos métiers de qualité, entre tous ceux qui l'exercent. L'ensemble constitue un tout qui se tient, depuis l'animateur dont les créations atteignent une diffusion internationale, jusqu'à l'artisan qui travaille pour sa clientèle régionale ou locale, celui-ci suivant l'exemple de celui-là, exploitant ses idées, profitant de son impulsion.

Les efforts consacrés à soutenir et à valoriser la Création profitent à toute la profession. Cette notion d'intérêt collectif s'est trouvée nettement dégagée dans deux réalisations que je veux citer en exemple: la présentation du Groupe I à l'Exposition de la France européenne, et notre action de propagande collective.

A l'Exposition de la France européenne, le Groupe I a mis en scène un ballet allégorique et féérique de mannequins - de modestes mannequins de travail, tels qu'il s'en trouve dans tous les ateliers - dont chacun porte un modèle, non point coupé et fini tel qu'il serait prêt à porter, mais seulement drapé, ébauché, et épinglé dans la pièce entière de tissu. Il s'agissait, en effet, non pas de montrer tel ou tel modèle précis, mais d'évoquer la création, élément commun, caractéristique de tous les métiers de notre groupe.

Ce travail de virtuosité a été réussi par les doigts intelligents des modélistes des grandes Maisons qui, toutes, ont des noms célèbres. Il est de règle que leurs créations soient signées. Or, ici, tout est anonyme, constituant un ensemble dédié, dans un souci d'intérêt collectif, à la création, au travail à la main, à la main d'oeuvre d'élite des industries françaises de la Parure.

La Propagande collective du Groupe I s'exerce dans la mesure où elle répond à un besoin, et dans la note discrète convenant aux circonstances, par les différents moyens dont nous pouvons disposer: presse, radio, imprimés, etc..... Alors même que les exemples et les modèles présentés sont signés, et ils doivent l'être pour intéresser lectrices et auditrices, ce n'est pas tant tel ou tel créateur que nous cherchons à mettre en valeur, mais plutôt la création en soi. Notre but, d'ailleurs, n'est pas seulement de soutenir le prestige et la notoriété de la Création Française dans le domaine de la Mode, mais aussi de permettre aux créateurs de jouer leur rôle d'éducateurs de goût,

d'inspirateurs de la Mode pour l'ensemble de la clientèle féminine, y compris celle qui ne saurait fréquenter leurs maisons. Les organes de presse, périodiques ou quotidiens, auxquels il faut rendre hommage, ont parfaitement compris leur rôle à cet égard en mettant largement leur rédaction au service de nos industries de création.

Pour conclure, qu'il ne soit permis de rappeler ces faits d'un passé encore récent :

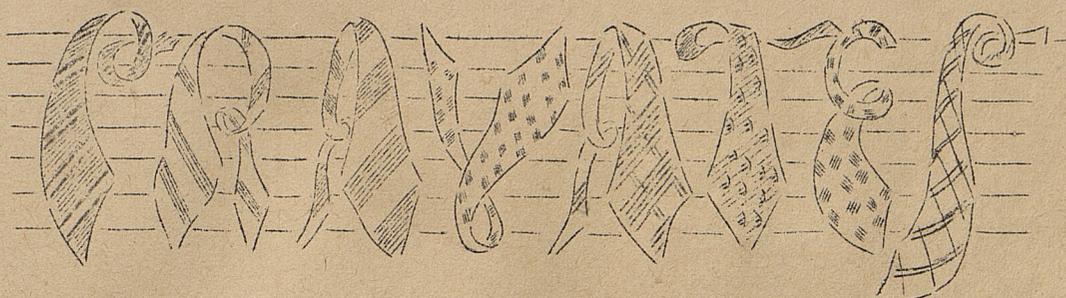
Quand les chefs de quelques maisons de couture sont rentrés à Paris à la fin de l'été 40, ils se trouvèrent devant le néant commercial : sources d'approvisionnement tarées, marché intérieur réduit à zéro, exportation supprimée, clientèle absente. Mais ils étaient plusieurs à garder la foi dans la vitalité de leur beau métier, à comprendre le rôle que l'organisation professionnelle était, dès lors, appelée à jouer dans la reconstruction du pays. Ceux-ci, dès l'automne 40, tinrent à faire une collection. D'autres se joignirent à eux, et le succès des présentations printemps-été alla croissant.

Aujourd'hui, toutes les maisons qui l'ont voulu ont rouvert, et retrouvé une activité, restreinte sans doute, mais qui leur permet au moins de conserver leur place, de faire vivre leur personnel et de lui "garder la main". C'est grâce à un effort persévérant et à l'acceptation d'une indispensable discipline que ces résultats ont été obtenus. Ils comportent une leçon et un encouragement.

Même dans le domaine particulièrement délicat des Industries de Création de la Mode, l'organisation professionnelle s'est révélée nécessaire et féconde.

LUCIEN LELONG

Directeur responsable du Comité d'Organisation  
de la Branche des Industries de Création et  
du Vêtement sur mesures.



En ce temps-là, nous étions libres, et sans doute heureux.

Rassemblés autour de la cheminée, comme autant de poussins sous les ailes d'une grosse mère poule, tous les souliers de la maison avaient été garnis par un père Noël sensible aux vœux de chacun. Jeunes et moins jeunes, parents et enfants, chacun admirait la fortune nouvelle.

Pour vous, Monsieur très grave (au moins pour vos enfants), quelques cravates et une écharpe soyeuse émergeant d'une mule vous rappelaient que le luxe, à condition d'être discret, est chose souhaitable pour un homme.

Cher Père Noël, combien d'hésitations lui avait-il fallu vaincre pour se décider et choisir! Bleus, rouges et marrons avaient longtemps dansé une ronde effrénée devant ses yeux, qui ne percevaient plus de différence entre bayadères et rayures, pois ou petits dessins, impressions et unis.

Toute la science du vendeur avait alors été nécessaire pour canaliser tant d'impressions diverses... et aider à la décision. Et vous, Monsieur, qui n'avez plus maintenant qu'à assortir telle cravate à votre costume, soupçonnez-vous les mille péripéties et transformations subies par ce tissu de soie que vous nouez si négligemment? A Lyon, Viennè, Macclesfield, Côme, mille charmantes nouveautés ont été créées, tissées, choisies et achetées pour vous plaire. Cette cravate, dont vous appréciez les tons dégradés, prit naissance à Bellagio; les reflets du lac en inspirant les coloris. Tels vitraux célèbres des cathédrales de France, vous les retrouverez en miniature sur un fond spécialement étudié pour les mettre en valeur. Une, dix, cent idées écloses ici et là se sont matérialisées en une collection de milliers de dessins divers, de tissus différents, d'aspects variés.

Le problème de la vente, pour un article de luxe, n'est pas le même que pour un objet de consommation courante. Pour celui-ci, il importe d'abord de le fabriquer le plus économiquement possible, puis de l'écouler au meilleur prix, en fonction de l'état du marché. On peut avoir l'impérieux besoin d'un manteau ou d'une paire de chaussures. Une écharpe de soie ou une cravate de luxe ne sont jamais absolument nécessaires. Il importe donc de vous tenter, Monsieur, et tel est l'objet des efforts combinés de trois personnes : le fabricant, le grossiste, le détaillant.

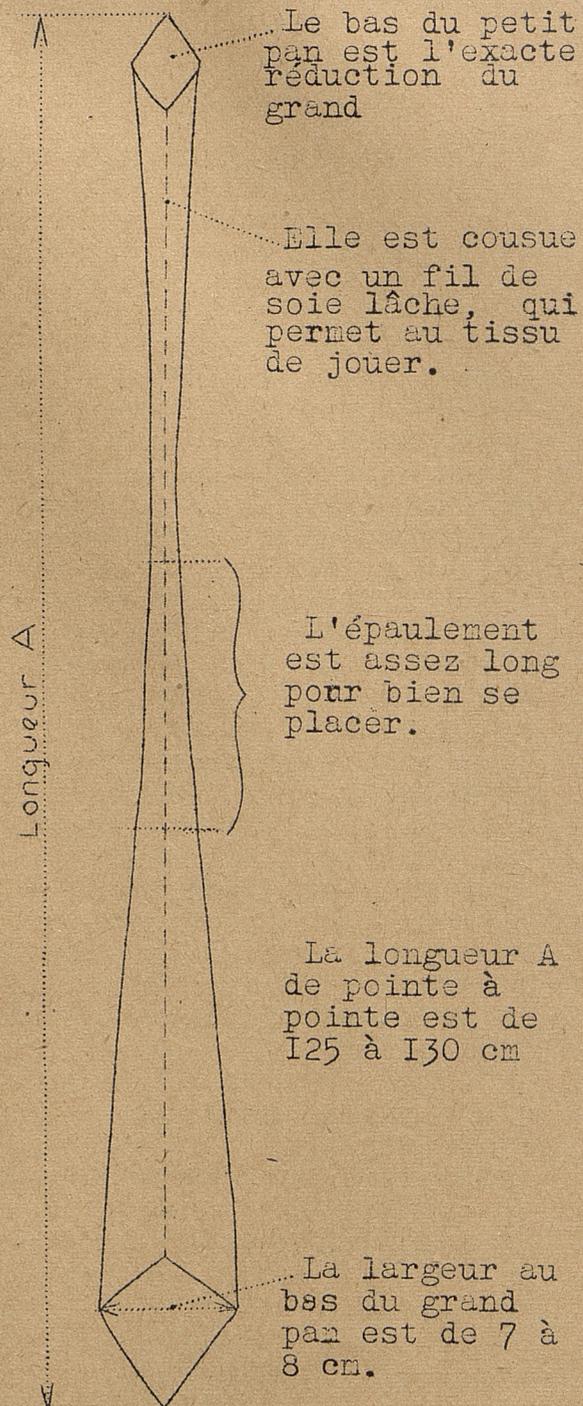
Le fabricant doit avoir des idées, beaucoup d'idées; s'il veut avoir du succès, il doit être en mesure de créer simultanément divers modèles, pour de nombreux clients sans que ceux-ci puissent l'accuser de vendre la même chose au

voisin. Tout Paris ne peut porter la même cravate! Il faudra donc synchroniser les possibilités de vente sur cette place avec celles offertes par Londres, New-York ou Berlin. Les goûts n'étant pas forcément les mêmes, la personnalité du fabricant devra être suffisamment affirmée pour qu'il puisse, soit imposer ses idées, soit au contraire créer quelque chose qui tienne compte des tendances de la clientèle sous des latitudes différentes.

En admettant ce problème résolu, comment un fabricant envisagera-t-il sa prochaine collection? La mode féminine est un précieux enseignement; rayures et petits dessins sont-ils en vogue, il importera d'axer la collection future vers l'un ou l'autre, ceci pour la tendance générale. Ensuite il choisira une ou plusieurs idées, se rapportant à des thèmes déterminés: telle exposition, tel événement politique, telle manifestation d'art ou rencontre sportive pourront inspirer des dizaines de "patrons" nouveaux qui, traités sur des fonds de tissus différents et avec des combinaisons de coloris distinctes, représenteront l'élément neuf d'une collection, c'est-à-dire la partie publicitaire, qui n'est que l'avant-garde de l'élément payant représenté par l'infinie variété de ce qu'il est convenu d'appeler le "classique": petits dessins, rayures bicolors, revus et corrigés et toujours appréciés. Ceux-ci, en effet, ne risquent pas de heurter l'oeil du client éventuel; s'il ne les a déjà vus, il croit les reconnaître, et ressent de ce fait à leur égard un certain sentiment de sécurité, qui correspond parfois à une impression de soulagement, chez le grossiste quand le

*Votre cravate  
est bien fabriquée*

*M. V.*



dessin s'est bien vendu, chez l'acheteur lorsque sa femme ne l'a pas accueilli par une moue significative ou par un "Quelle drôle de cravate tu portes aujourd'hui !"

Fabricant-grossiste, tandem indispensable, quoi que certains aient pu penser. L'un fabrique, l'autre distribue. Le nombre des détaillants, l'absolue nécessité d'une grande diversité de dessins qui, seule, permettra de ne pas vendre la même chose partout, à tout le monde, justifierait, s'il en était besoin, le rôle du grossiste. Pour lui, l'étendue et la diversité de la collection sont indispensables. Beaucoup de dessins, et peu de métrage dans chacun, telle est sa politique, qui ne peut être celle du fabricant, pour qui le prix de revient d'un article est fonction des quantités tissées.

Chaque province de France, chaque pays étranger a son goût propre, ses tendances. Le grossiste continuera sa collection en tenant compte de ces éléments, et travaillera donc avec les fabricants dont les idées, les qualités de tissus et de présentation sont susceptibles de plaire, dans tel endroit, ou à telle clientèle. Il sait qu'à Spittafeld on lui tissera à merveille les petits dessins classiques; il fera exécuter à Vienne les bayadères multicolores qu'il veut lancer cette saison, et demandera à Lyon les impressions sur chaîne... Deux ou trois fois l'an, il s'envolera de Paris pour Vienne, Zürich, Milan, Krefeld, à la recherche de tissus ou idées nouvelles. Partout il fera travailler les projets: le résultat sera sa collection prochaine, et le succès ou l'échec d'une saison dépendra, avant tout, malgré toute la science et la force de persuasion des représentants, de l'intuition de celui qui a "fait la collection", de sa connaissance du coloris, de sa faculté d'imaginer par avance ce que tel dessin, traité sur tel fonds, avec tels coloris, pourra représenter une fois tissé et imprimé.

Une autre tâche attend le grossiste. Il fabrique les cravates pour la majorité de ses clients, suivant les modèles établis par ses soins et dans ses propres ateliers. Il devra, là encore, tenir compte des différences de climats et de goûts pour créer les modèles passe-partout, bien équilibrés, coupés dans un biais se rapprochant du biais intégral, seul moyen d'éviter la cravate lacet, qui vrillera une fois nouée.

Etre chemisier est chose banale. Etre chemisier de luxe demande par contre de nombreuses qualités. Il faudra de sérieuses connaissances techniques, et un goût très sûr, qui permettra de donner à sa collection un genre convenant à la clientèle qu'il veut toucher, et surtout s'attacher.

L'homme jeune n'aura pas les mêmes goûts qu'un vieillard, et le meilleur client sera sans contredit l'homme d'âge moyen, parce qu'assis dans l'existence il dispose de moyens financiers plus grands, et représente par surcroît un élément de durée certain. C'est donc le désir de l'attirer et de le satisfaire qui guidera le chemisier dans la majorité de ses achats. Ce goût ne saurait être excentrique, il en a passé l'âge, ni trop éteint, il ne l'a pas encore atteint. Entre ces deux pôles, le chemisier pourra se laisser aller à une fantaisie limitée qui, bien comprise par ses fournisseurs,

lui permettra toujours d'être dans la note juste, et de ne pas la dépasser. A Paris, plus que partout ailleurs, il lui faudra tenir compte aussi de l'élément étranger, touristes en quête de "nouveautés" fulgurantes, de goût "typiquement français" .....mais à l'usage exclusif des New-yorkers ou Brésiliens.

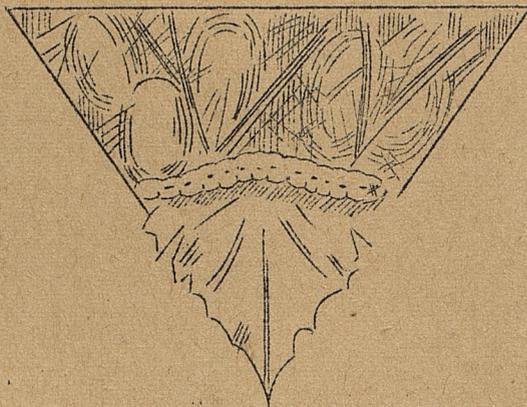
C'est à eux que seront destinées les compositions extravagantes sur fonds inattendus, aux coloris violents qui seront appréciés sous d'autres cieux que celui d'Ille de France, à la lumière tamisée...

Le luxe et le bon goût, pour l'homme, sont aussi indispensables que pour la femme. Nous ne parlons pas de ce faux luxe à l'allure plus ou moins louche, que nous avons eu malheureusement l'occasion de coudoyer dans l'entre-deux guerres, mais au contraire du soin discret que tout homme a le devoir d'apporter à sa toilette.

Une cravate bien nouée, d'un coloris s'alliant à votre costume, et ne jurant pas avec votre chemise, donnera à votre allure générale cette touche d'élégance, par où l'on jugera de votre goût.

Cravates, écharpes, chemises, jadis trilogie providentielle pour nos compagnes à la recherche d'un cadeau à nous faire, et aujourd'hui, pour nous "Gefangs", objets de panoplie et poussière de souvenirs...jusques à quand ?

ROBERT DE FOMMERSVAULT







Ce que

nous ont dit

de leurs

dernières

créations...

# JACQUES FATH

DE DÜRER A BERTHE MORISOT

Après avoir fait, tout un été, des robes amusantes et pimpantes, le couturier éprouve, au seuil de l'automne, la tentation, sinon du sévère, du moins du confortable, du cosu, du construit. Je n'ai pas échappé à cette normale réaction. C'est pourquoi les nouveaux modèles que je présente sont plus longs que cet été, plus étoffés, plus travaillés aussi. Ma collection paraîtra plus "dame". Puis-je dire que c'est une collection de jeunes dames?

Certains créateurs n'aiment pas beaucoup que l'on parle des influences qu'ils ont subies; ils prétendent sortir leur collection toute vive de leur imagination, sans qu'aucune réminiscence soit venue la parer. Je ne suis pas de ceux là, et je reconnais bien volontiers avoir cédé cette saison à deux inspirations bien distinctes : l'une venant, d'un pas nonchalant, de la prestigieuse époque médiévale; l'autre prestement arrivée, un peu grailleuse, du temps où Berthe Morisot, Renoir et Manet faisaient refuser leurs toiles au Salon. Toutefois, entendons-nous bien : subir la dictature d'un style révolu, ne doit pas vouloir dire, pour un couturier, "faire du costume". Ce ne serait point là habiller les femmes. Une réminiscence, dans la conception d'une robe, ne doit jamais faire perdre de vue la date qu'elle porte. Si on relit des magazines 1900, on est tout surpris que les courriéristes de l'époque parlent d'inspiration égyptienne ou de réminiscences Directoire pour des modèles qui, avec le recul, nous paraissent porter surtout le sceau du temps des équipages. Il en est ainsi de mes créations. Dürer, si l'on veut! Berthe Morisot, peut-être! 1942 à coup sûr, à cause des torses moulés, des tailles guêpées, des hanches bien prises, des épaules encore élargies bien que plus rondes, et des jupes finissant à 44 centimètres de terre.

Ceci dit, il serait fastidieux que je vous décrive ma collection. Je veux seulement attirer votre attention sur certaines intentions auxquelles je tiens trop pour n'y point insister.

Mes robes de lainage ont toute leur ampleur ramenée devant, une ceinture marquant la taille, se croisant derrière et venant se renouer sous le ventre, formant une pointe aiguë vers le bas; ce mouvement, qui rappelle la forme de l'ogive en accolade, achève le dessin en tige d'iris de la taille. Les manches sont tantôt larges et étoffées, avec parfois des pinces à la saignée, tantôt interrompues à la moitié de l'avant bras.

Mes tailleurs de sport sont très francs à la taille, avec des basques qui décollent, dans un style qui pourrait rappeler certaines tuniques créées par Bakst pour les ballets russes. Mes tailleurs habillés sont souvent en velours

noir, de ligne amazone 1880, arrondis devant et ornés d'une fleur de paillettes à la boutonnière.

Les manteaux habillés sont drapés, et parfois doublés de bandes de velours multicolores qui viennent orner les revers. J'ai poussé cette idée de faux bayadère, qui permet un subtil choix de coloris, et il m'est arrivé de rebroder les tissus ainsi obtenus.

Dans mes robes habillées, qu'elles soient pour l'après-midi ou pour le dîner élégant, deux tendances dans ma collection : mouvements drapés devant et retroussés en ruche derrière, très 1880; d'autre part, ventres francs très médévaux délimités par des ceintures en pointe. Enfin, sans souci du style cette fois, j'ai créé quelques robes aux drapés fixés, le plus souvent croisés, nattés, entrelacés.

Pour le soir, je propose aux femmes la robe mi-longue, finissant à 20 cm de terre. J'ai créé ces robes qui ne paraissent rationnelles, très amples de jupe, dans les magnifiques taffetas et les brochés sensationnels que Lyon réussit encore, par quel miracle, à tisser pour vous. Elles font songer à certaines ballerines aragonaises, ou plus simplement à des danseuses de Degas dont on aurait coupé les longs tutus dans des matières opaques au lieu de les tailler dans du tulle diaphane. Mes robes du soir proprement dites, je les ai voulues délibérément romantiques. Tant pis si la vie actuelle propose aux femmes peu d'occasions d'en porter. Je n'ai pas résisté au plaisir de jeter des roses dans une crinoline de tulle gris. A la fin de la géniale symphonie pour cordes qu'Arthur Honnegger vient d'écrire, et qui a l'accent désespéré de notre époque, le grand musicien a placé une sonnerie de cuivres qui est un cri d'espoir. Disons de mes robes du soir qu'elles sont mes cris d'espoir.

Pour cette collection, j'ai voulu des accessoires très étudiés: souliers et babouches, sacs et manchons en fleurs. Mes chapeaux sont des petits tromblons emplumés aux feutres largement retroussés derrière, tels que les peintres de la fin du siècle dernier en immortalisèrent le souvenir. Des oiseaux multicolores sont venus se nicher dans leurs plis, sur leurs calottes, sous leurs bords. Ce sont des oiseaux de passage arrivés des régions du rêve: ils resteront bien une saison parmi nous.

Voici donc, jeté en notes hâtives, l'essentiel de ma collection. Dürer et Berthe Moriset: Oui, ce furent bien là mes inspirateurs. Peut-être, après tout, est-ce très simplement parce que le nouveau bonheur qui se prépare pour moi m'incite à me pencher davantage que jamais vers la saison qui fut, entre toutes, celle du romanisme dans l'histoire amoureuse, et que j'avais des raisons personnelles, et liées étroitement à ce nouveau bonheur, de dissimuler sous de l'ampleur le ventre des femmes comme le faisaient les grandes dames de l'époque médiévale.

# LUCIEN LE LONG

Cette collection qui est une des plus simples que j'aie faite, et qui paraît facilement venue, est au contraire celle qui m'a demandé le plus de travail et le plus de mise au point. C'est qu'il y a en elle une coquetterie du travail invisible, une permanente volonté de construction mesurée, un souci de fidélité à une ligne concertée. Je me suis gardé, cette saison, de rendre par trop visible l'ornement et le travail d'atelier. Il fallait remettre à l'honneur l'un et l'autre, et mes dernières collections ont collaboré à cette renaissance, mais en rendant leur importance exacte à ces éléments dans l'orchestration que représente un modèle réussi. Du travail? Il y en a autant que jamais sur mes robes. Il est moins visible, c'est tout.

Je crois aux consignes dans la création d'une collection. Un couturier ne crée la robe d'une saison que s'il pense fortement qu'il est impossible que les femmes soient habillées autrement. C'est ainsi que sa collection peut être infiniment variée et diverse, mais reste fidèle toujours à cette ligne. Comment définir celle qui s'est imposée à moi cette saison? C'est seulement ma collection finie, en la voyant défilier pour la suprême mise au point, que je lui ai trouvé un nom: "La ligne amazone". Je vous donne ce nom pour ce qu'il vaut.

Tous mes modèles sont taillés dans le droit fil.

J'ai un peu allongé les jupes. Les vestes de tailleurs, comme les basques des robes, sont longues et arrondies devant, un peu plongeantes derrière. Les jaquettes sont boutonnées haut et les épaules un peu moins carrées. Toutes les jupes des tailleurs montent en arrondi au-dessus de la taille pour éviter les lignes qui coupent. La taille est fine et très serrée. Les hanches sont collées et aucun motif ne les souligne plus.

Tous les corsages sont souples ou blousants, mais d'une manière chaque fois différente et chaque fois adaptée au style de la robe.

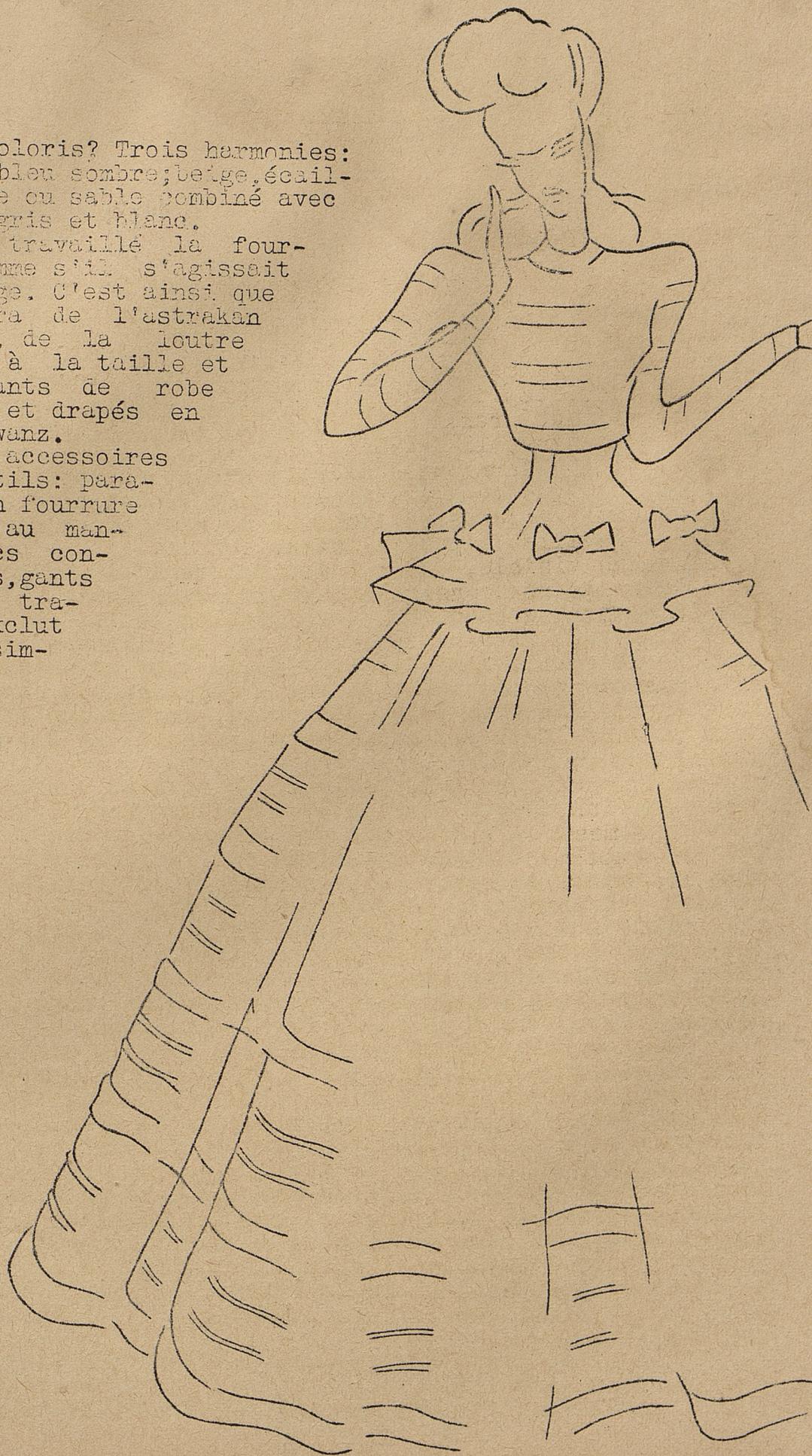
Toutes ces suggestions obéissent à une technique de coupe rigoureuse qui veut que tous les mouvements soient plats, retenus et comme gravés sur le corps, et que tous les volumes soient en trompe-l'oeil et pris dans la masse. Ma collection est cependant une collection sans découpes, et tous les effets de souplesse et de drapé ont été imposés par la forme du corps. Ce qui lui donne sa "ligne-amazone", c'est, d'une part le mouvement plongeant derrière et arrondi devant, d'autre part l'extrême dépouillement des bustes.

Le mouvement est également celui des robes du soir ainsi que, des manteaux de fourrure.

Les coloris? Trois harmonies:  
noir et bleu sombre; beige, écaillé,  
pêche ou sable combiné avec  
du gris; gris et blanc.

J'ai travaillé la four-  
rure comme s'il s'agissait  
de lainage. C'est ainsi que  
l'on verra de l'astrakan  
bleusant, de la loutre  
froncée à la taille et  
des devants de robe  
collants et drapés en  
breitschwanz.

Les accessoires  
sont subtils: para-  
pluies en fourrure  
assortis au man-  
teau, sacs con-  
fortables, gants  
dont le tra-  
vail n'exclut  
pas la sim-  
plicité.



# MARCEL ROCHAS

J'ai mis dans cette collection tout mon coeur retrouvé et toute ma confiance immuable dans les destinées de notre beau métier, mais aussi et surtout toute mon expérience: vingt années de créations, c'est là seulement qu'il faut chercher le secret de l'évolution de ma maison, qui n'est plus assez jeune pour être "avant-garde", ni assez vieille pour être classique... Il est parfois pénible à mon tempérament impulsif de prendre désormais pour s'exprimer les chemins de la patience et de la sagesse. Combien de fois durant ma déjà longue carrière de couturier, ai-je heurté brutalement de front, par un changement radical de ligne et de mode, toute ma clientèle féminine si charmante et si têtue.

Tout le monde sait que les femmes n'aiment pas céder.

Combien donc m'en ont voulu, sans doute, d'avoir eu raison de leur résistance lorsqu'elles mettaient quelques mois plus tard avec ravissement ce qu'elles avaient bien juré de ne jamais porter lorsque je le leur avais proposé.

Qu'on se rappelle la vogue insensée de mes épaules larges et ailées en 1932, des jupes courtes que j'ai relancées en 1936, puis la silhouette danseuse et les tailleurs plus longs en 1937.

Si je m'amuse à rappeler ici ces vieux souvenirs, c'est parce que mes jupes courtes et tailleurs longs, qui avaient tant choqué à l'époque, ont été dépassés depuis avec excès par nos petites "swings" qui n'ont pas su conserver à cette mode charmante sa mesure et ses rapports d'équilibre, et par là même ont précipité heureusement sa fin.

Pour moi, dès ma démobilisation et à ma première collection de retour, j'avais proposé tout de suite à ma clientèle une silhouette nouvelle, contrastant avec celle d'hier encore tout proche mais correspondant dans mon imagination de créateur à un passé révolu et déchu.

Tant de tristes et lamentables choses s'étaient passées en quelques mois que, par conséquence, je concevais difficilement la femme de 1940 habillée comme celle de 1939. Encore une fois, j'avais été trop vite; qu'on se rappelle l'étonnement et l'incompréhension de la plupart devant mes jupes longues et ma ligne droite..... Je fus critiqué, mais le coup était porté.... la mode chercha à se prélasser le plus longtemps possible dans tout ce qui lui semblait l'heureux passé; elle tâta même du tonneau et de l'amphore, sans doute pour rappeler l'abondance; mais aujourd'hui, à des signes qui ne trompent personne, on peut affirmer qu'elle a compris.

C'est ainsi que la mode accompagne la lente évolution des esprits.

Sans être prophète, je puis assurer que le règne du type de femme maquillée, sophistiquée, genre "star américaine 1935", est définitivement terminé; également la "zazou" aux

jupes extra-courtes et jaquettes extra-longues.

Dans une France qui veut et qui doit se retrouver quand même et malgré tout, pas de place pour le mauvais genre et le mauvais goût... pas de bariolage, de fantaisie outrancière, de détails tapageurs et de chapeaux ahurissants.

La vraie mode de Paris, du vrai créateur de classe, ne pourra être que dépouillée et simple, suprêmement élégante dans sa féminité retrouvée, sobre, délicate, équilibrée et quasi invisible dans sa suprême distinction.

Une femme bien habillée ne doit pas se remarquer mais se deviner. De même, un changement de mode bien conçu ne doit pas se réaliser mais se subir.

Qui vous aurait dit que mes manches volumineuses, même avec les tailleurs classiques et de sport, qui ont été le thème favori de mes dernières collections, annonceraient

la chute des épaules et la fin des "épaules carrées". Lentement les larges manches ont fait leur chemin. Comme toujours discutées au début, elles ont été adoptées et portées un peu partout. Petit à petit, elles ont préparé la silhouette d'aujourd'hui, si différente de celle d'hier..... Le tour est joué, comme si toute la couture s'était donné le mot.... la Mode est changée.

Il était courant et facile de prétendre que jamais l'individualité du créateur français ne saurait s'adapter au nouveau système économique imposé par nos comités d'organisation.

Se limiter à un nombre fixe de modèles, ne pas employer, pour chaque création, plus d'un métrage déterminé, ne pas dépasser le pourcentage autorisé de modèles de laine; obligation d'utiliser certaines nouvelles matières, suppression de l'apport important de la couleur et des gammes magiques auxquelles le textile nous avait habitués, voilà qui semblait devoir frapper de paralysie toute la fantaisie des créateurs.

Toutes ces conditions nouvelles et plutôt défavorables ont eu pour effet, au contraire, de stimuler la création, l'ingéniosité, l'imagination, et de hâter l'avènement d'une mode nouvelle, qui doit mettre surtout en relief l'évidence même de la qualité.

La collection que je viens de présenter me paraît surtout caractérisée par sa ligne longue et mince et, principalement, par la carrure tombante, l'arrondi des épaules, les manches très larges taillées à même dans le biais, d'une coupe très étudiée, s'harmonisant avec le buste.

L'absence d'emmanchure est très caractéristique de ma nouvelle ligne aussi simple à regarder que difficile à exécuter.

LA QUALITE DE LA COUPE SUCCEDE AU REGNE DE LA DECOUPE....

et la difficulté commence avec l'élégance retrouvée dans la simplicité, le chic dans la classe, l'exécution parfaite dans la maîtrise d'ateliers longuement entraînés.

Il faut tout de même que je vous signale ce qui ne peut se voir.... ce qu'il y a sous mes robes et qui contribue pour une large part à la perfection d'essayage à laquelle je me flatte d'être arrivé et sans laquelle il n'existe pas de modèle vraiment réussi.

Jusqu'ici, pour obtenir la ligne moderne, qui comportait en particulier des épaules larges et surélevées, on avait recours à des épaulettes cousues à l'intérieur des vêtements. En procédant de la sorte, on arrivait bien à obtenir au repos la ligne désirée, mais le moindre mouvement, surtout avec des robes légères, déplaçait cette ligne, et on s'apercevait aussitôt que les épaules étaient artificielles. Dans le cas des manteaux recouvrant les tailleurs, on arrivait à une superposition d'épaulettes du plus disgracieux effet.

Pour donner à toutes les femmes le buste harmonieux et la taille fine que je propose aujourd'hui, j'ai été amené à créer un "bustier" dont mes mannequins sont revêtus. Vous ne trouverez pas ce mot dans le dictionnaire. Il s'agit d'un corsage de dessous formant à la fois, ceinture, soutien-gorge, et épaulettes, et dont j'ai confié l'exécution délicate au grand spécialiste Cadolle, à qui j'ai donné l'exclusivité de mon invention.

Grâce à ce "bustier" d'une conception toute moderne, et qui n'a rien à voir avec l'antique corset..., toutes les femmes pourront obtenir une ligne d'épaules naturelles, sur laquelle robes, tailleurs, manteaux tomberont tout naturellement à ravir.

Maintenant que je vous ai dévoilé mon secret, je vous dirai encore que ma collection comporte de très nombreux ensembles pour toutes les occasions que peut rencontrer une femme élégante.

Un ensemble parfait est une réussite trop rare pour que je n'aie point été tenté de vous en proposer quelques-uns. Dans le "Sport" et le "Matin" notamment, de nombreux tailleurs, accompagnés de leurs manteaux, vous prouveront que dans un ensemble étudié pour être confortable et chaud, une femme peut conserver néanmoins une silhouette mince et légère.

Pour les courses et l'après-midi, je propose quelques modèles de "Canadiennes" très allurées et d'une élégante sportivité, des robes-manteaux destinées à supplanter la vogue du tailleur, ainsi que certains ensembles imprévus comportant une robe habillée sous un manteau facile à porter.

Mes robes, je les ai voulues jeunes, pratiques, distinguées, personnelles, ce qui semble une gageure, ces deux dernières qualités ne s'acquérant généralement qu'au détriment de la jeunesse.

Une importante collection de fourrures et d'accessoires en fourrure, de nombreux et somptueux modèles d'intérieur et robes du soir, complètent cette collection.

Pour terminer, si je m'excuse de ne pas avoir recherché comme jadis des fantaisies qui ne sont plus ni d'époque ni de mon âge, c'est en espérant, néanmoins, que vous serez intéressés par mes efforts pour donner un ton nouveau de jeunesse et d'élégance à la mode française.

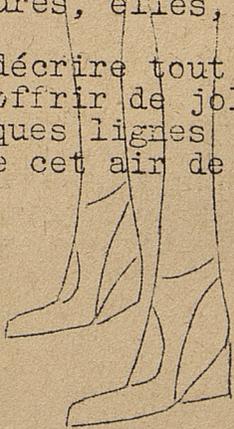
# REVILLON



Voici ce qu'en quelques mots l'on peut dire de la mode d'hiver à Paris :

La silhouette? Toujours très jeune, écourtée malgré quelques timides tentatives en sens contraire. Les manteaux sont amples, très amples même; certains sont ceinturés et, dans ce cas, ont des godets ou de très gros plis qui donnent de jolis mouvements à la jupe. Les tailleurs gardent leurs très longues jaquettes et, de ce fait, leur allure 1900; ils ont souvent de grandes poches de fourrure ou de passementerie. Les fourrures sont, oserait-on le croire, plus luxueuses que jamais. Le lapin, certes, est roi, mais il a subi de terribles métamorphoses, grâce à une technique nouvelle du travail et du lustrage, que nous ne le reconnaissons plus. Les visons sont plus bruns que l'an dernier, les kolinsky et castors travaillés avec art, les hermines lustrées, les fouinés, les renards très heureusement assemblés. Mais je dois vous parler aussi des accessoires. Je serais inexcusable de ne pas vous dire toute la folle imagination, toute la fantaisie qui règnent dans les chapeaux! Je vous vois sourire et vous pensez : "Ça n'a pas changé!" Eh bien! Messieurs, vous qui gardez à propos des Parisiennes le souvenir du petit bibi haut perché, vous seriez ahuri de voir les monuments que nous campons actuellement sur nos têtes à l'approche de l'hiver. Oh! logique féminine! Les oiseaux connaissant la vogue; du plus petit roitelet jusqu'aux gros perroquets audacieusement bigarrés, ils sont tous à l'honneur. Les chaussures, elles aussi, sont très drôles; leurs semelles de bois, de liège s'épaississent chaque jour. Les bottillons font leur apparition; ils sont de feutre et fourrés, de sorte que si nos chapeaux sont très peu pratiques, nos chaussures, elles, seront confortables.

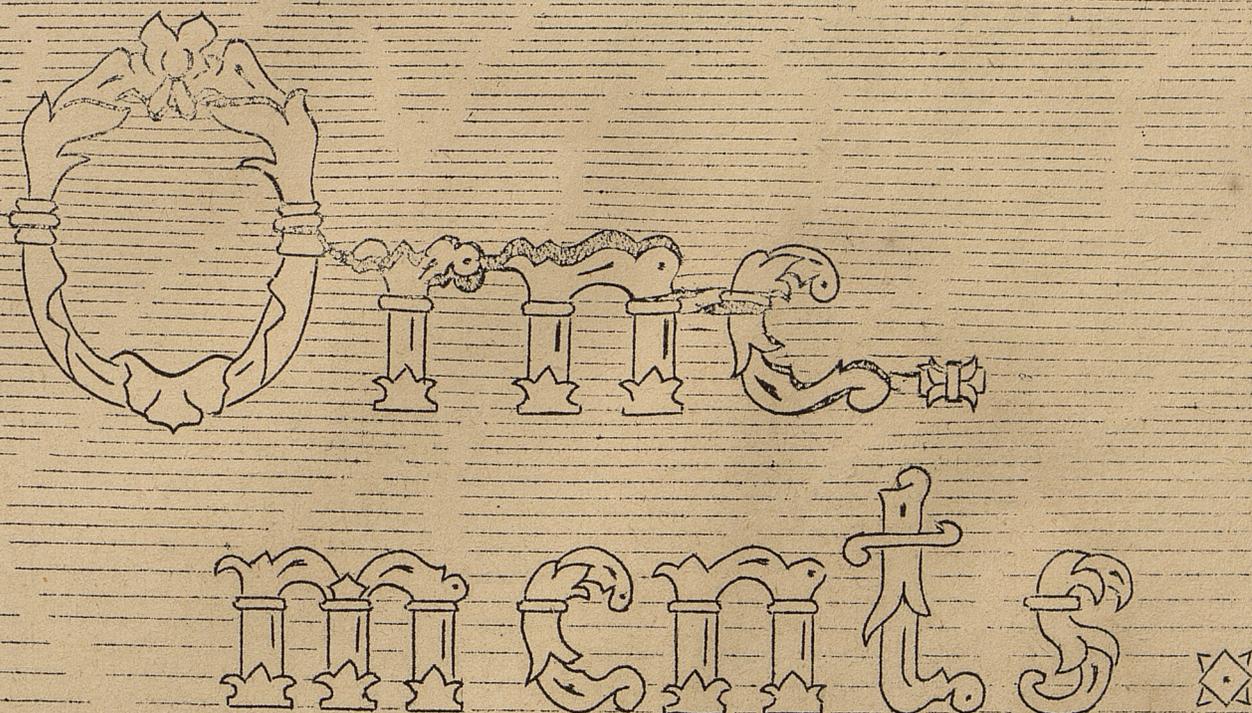
La place me manque pour vous décrire tout ce que Paris, malgré les événements, peut encore offrir de joli, de délicatement luxueux; puissent ces quelques lignes vous faire parvenir une toute petite bouffée de cet air de Paris, c'est là mon vœu le plus cher.



# GUIBERT frères

Forcée de se soumettre aux possibilités de l'heure, la ganterie française n'en reste pas moins digne de son renom de luxe et d'élégance. Le génie très personnel de l'artisan français a permis de créer une gamme de gants suffisants pour satisfaire les besoins de la clientèle. Etant donné la pénurie de peausserie, le gant se porte court, et ceci est beaucoup plus rationnel qu'il n'y paraît à première vue: un gant avec manchette recouvre difficilement la manche d'un manteau d'hiver; par contre, s'il est court, il se place facilement dans la manche. Le gant d'après-midi, tant par la matière que par les motifs décoratifs, est autant qu'il est possible assorti comme couleur au sac et au vêtement, les accessoires de toilette subissant comme le vêtement féminin la douce tyrannie de la mode. Pour le soir, la femme demande aux gants brodés ou très travaillés la note de luxe indispensable. Si l'hiver est aussi rigoureux que celui de l'année passée, nous espérons donner à nos compagnes des gants d'antilope doublés de jersey car la fourrure est introuvable. Pour permettre de donner un travail suivi à une corporation qui a ganté l'univers, les maisons françaises se sont efforcées de créer des modèles aussi compliqués que possible, utilisant d'ailleurs des déchets de peaux de toutes teintes, et là encore, nous avons obtenu de merveilleux résultats. Et le gant d'homme? me direz vous. Eh bien, il sera rare. La ganterie ne touche plus les peaux épaisses qu'il réclame, celles-ci étant réservées pour la chaussure. Quelques fabricants ont pu jusqu'ici fournir de l'antilope doublée d'une seconde peau un peu plus mince, très agréable et chaude, mais il ne semble pas que nous puissions continuer longtemps dans cette voie.





Jours de grande fête ! Des trésors des cathédrales, des abbayes, sortent les plus riches ornements. Aux temps heureux où nous portions soutane rouge et cotta, nous nous plaisions à admirer la chasuble de drap d'or, ou la chape des solennités. D'où notre étonnement, lorsque nous apprenons que jadis, les évêques, les papes même, ne portaient qu'une tunique de lin et la "planeta", grand manteau cloche de laine sombre, recouvrant entièrement les bras. A Rome, à Ravenne, sur les mosaïques du VI<sup>e</sup> du VII<sup>e</sup> Siècle, c'est la forme austère du costume antique que nous voyons toujours représentée.

Dès cette époque cependant, les églises de l'Orient se plaisaient à voir, aux jours de fête, le clergé paré de vêtements de soie; certains esprits chagrins s'en offusquaient. La Gaule mérovingienne suivit avec enthousiasme l'exemple des prélats orientaux amis de la splendeur. Le siècle de Charlemagne vit le triomphe de cette conception: de la Perse, des Indes, de la Chine même, puis de la Sicile et de l'Andalousie, venaient les tissus de soie, unis ou mieux brochés, dont on faisait vêtements liturgiques, chasubles et chapes.

Les formes amples de l'antiquité, les étoffes souples demeurèrent en usage jusqu'après le Renaissance. Le dessin du tissu était purement décoratif. C'est une des sources d'où proviennent les monstres et les plantes stylisés, qui donnent à la décoration romane une part de son étrangeté. La symbolique même des couleurs n'était pas fixée. Les ornements, fort coûteux, étaient d'ailleurs peu nombreux. Riculfe, évêque de Soissons au VII<sup>e</sup> Siècle, aurait voulu que chacun de ses prêtres possédât une chasuble de soie. Dans les églises les mieux dotées, on classait les ornements d'après leur richesse ou leur beauté. Il était habituel de voir, en

une même cérémonie les officiants parés des couleurs les plus diverses : Voyez, dans les miniatures de la Bible de Charles Le Chauve, Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours, en chasuble bleu pâle, ou la chasuble d'Ebbon, au trésor de Sens, crème à ramages violets

C'est à partir du X<sup>e</sup> Siècle que les couleurs prirent un sens symbolique, encore actuel. Innocent III, au début du XIII<sup>e</sup> Siècle, le considère comme fixé depuis longtemps. Bien des usages français pourtant s'éloignaient de l'usage romain : couleur rouge pour le Vendredi Saint, gris de cendre pour les temps de pénitence, vert ou jaune pour les confesseurs, violet pour les docteurs et ainsi de suite. Chaque diocèse avait ses usages, qui persistèrent jusqu'à la Révolution.

Au XII<sup>e</sup> Siècle, on commence à décorer les ornements de larges bandes brodées; au XIII<sup>e</sup> Siècle, on relève la soie de broderies en fil d'or ou d'argent. L'Italie, la France méridionale, puis la Touraine sous Louis XI, commencent à produire de nouvelles étoffes de plus en plus riches : satins, velours, damas, brocart. La fin du X<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle atteignent le plus haut degré de somptuosité.

De ce louable zèle pour la richesse devait naître la décadence du costume liturgique : la lourdeur des tissus, toujours plus chargés et raides de broderies, gêne les officiants. Pour rendre les mouvements plus aisés, on rogne progressivement les ornements; les beaux effets de drapés disparaissent. La chape devient un entonnoir, la dalmatique un scapulaire. La chasuble paraît formée de deux panneaux décoratifs, celui de devant si échancré que rien ne rappelle plus la forme primitive.

L'art des brodeurs se donne libre cours, jusqu'à recouvrir l'ornement d'une décoration saillante. Les paillettes y sont prodiguées. Il y a, certes, au XIX<sup>e</sup> Siècle des exemples de grande richesse. Une richesse plutôt que de goût. Nos sacristies sont encore pleines d'ornements de ce genre. L'Italie, l'Espagne leur restent attachées avec plus de fermeté que de raisonnement. En France, au contraire, le renouveau des études liturgiques, parti de l'abbaye de Solesmes, a remis en honneur la conception médiévale, qui fait de la chasuble, de la chape, de la dalmatique, des vêtements d'étoffe souple. Voyez quel sens et quelle beauté donne une ample chasuble aux gestes du prêtre.

Notre époque, en matière d'ornements, connaît de remarquables réussites. Non seulement les formes et les dessins du passé sont mis à contribution, mais surtout les créateurs contemporains, puisant leur inspiration dans le symbolisme liturgique et les nécessités du culte, ont créé des vêtements d'un style tout moderne, parfaitement dignes de leur destination.

PIERRE D'HERBECOURT



BINET



TENUES  
ORIENTALES  
DANS  
L'ARMÉE FRANÇAISE

5 Juillet 1830 ! Le corps expéditionnaire français entre dans Alger. Et, aussitôt, pour assurer la sécurité de la ville et asseoir la puissance française, il faut étendre la conquête vers l'intérieur.

Mais ces expéditions, de par le climat et les méthodes de guerre des adversaires, s'avèrent totalement différentes des opérations menées en Europe. Pour vaincre un ennemi audacieux et mobile, il faut lui opposer des troupes qui possèdent les mêmes qualités. De différents essais, modifiés puis remaniés, va sortir, au bout d'une dizaine d'années, l'Armée d'Afrique, troupe d'élite qui, après avoir pris une part importante à la conquête de l'Algérie, participera glorieusement à toutes les campagnes entreprises par la France.

Ces troupes à qui on demande de se déplacer rapidement par de grosses chaleurs, il faut les doter d'une tenue plus conforme à leur emploi que les uniformes en usage en France. De plus, les indigènes entrant pour une majorité dans la composition de ces nouvelles unités, on cherche à se rapprocher autant que possible du genre de vêtement qui leur est habituel. Or, les seuls soldats réguliers que les Français trouvèrent en face d'eux furent les Janissaires turcs dont les costumes inspirèrent manifestement les créateurs des nouvelles tenues : plus de veste de drap à col haut, plus de culotte collante avec de hautes guêtres, plus de buffletteries ajustées, plus de sako ni de casque, mais des culottes bouffantes sur de petites guêtres, des boléros amples sur des gilets sans col, de larges ceintures de couleurs vives, des turbans et des chéchias.

Ces nouvelles tenues sont du reste appelées "tenues orientales". En sont dotés les régiments de Zouaves et de Tirailleurs, de Chasseurs d'Afrique et de Spahis.

Nous allons voir rapidement pour chaque subdivision d'Armes comment a évolué la tenue d'origine de la

troupe jusqu'à la guerre de 1914-18. Nous ne parlerons pas, faute de place, des tenues d'officiers, plus variées et plus sujettes à modifications.

Dès son installation à Alger, le Maréchal de Bourmont songe, le premier, à utiliser des partisans indigènes. Le 23 août 1830, à la veille de quitter son commandement, il écrit au Ministre de la Guerre : "Il existe dans les montagnes situées à l'Est d'Alger une peuplade considérable qui donne des soldats aux Gouvernements d'Afrique qui veulent les souder. Les hommes dont elle se compose se nomment Zouaves. Deux mille m'ont offert leurs services; cinq cents sont déjà réunis à Alger. J'ai cru devoir suspendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de mon successeur..."



SOLDAT TURC

Cette tribu Kabyle des Zouaouas va être, avec les Turcs qui restèrent dans la Régence et les Koulouglis (descendants de Turcs et de femmes indigènes), à l'origine des troupes indigènes.

D'abord groupés en une troupe de partisans, puis organisés en troupe régulière encadrée par des Français, les Zouaves furent enfin réorganisés d'une façon définitive par le Capitaine Lamoricière en 1831. Après 1841, les Zouaves ne comptent plus dans leurs rangs que des Français.

En 1831, les Zouaves portent une veste à manches, ouverte par devant sur un gilet sans manches fermé. Pantalon mauresque en drap garance, ceinture de toile en coton blanc, turban et calotte rouge. Souliers, gâtres en peau, havresac et gibberna turque. Mais beaucoup d'Arabes avaient les jambes nues et des babouches; les volontaires parisiens avaient des blouses. Jusqu'en 1833 le gilet était pas galonné et la veste était bordée d'une ganse plate en laine rouge. Le ceinturon est blanc.

En 1840, l'uniforme des Zouaves est celui qui, à part quelques modifications, demeurera jusqu'à nos jours. Veste arabe bleu foncé, bordée d'un

galon garance, ouverte sur le gilet sans collet et sans bouton. Manches fendues, la fente bordée d'un galon formant sur le devant un petit parement en pointe. Le devant de la veste est garni de chaque côté d'un ornement, formé par un galon garance dessinant en bas un ovale, sorte de fausse poche appelée "tombeau", et remontant pour se terminer par un trèfle dirigé vers l'épaule. Gilet bleu de roi. Pantalon mauresque en drap garance. Ceinture de laine bleu clair. Calotte de laine garance à gland de soie bleu foncé, turban vert. Ceinturon de cuir noir sur la ceinture, portant à gauche le fourreau de sabre en cuir noir, à droite le fourreau de balonnette. Fusil de l'Infanterie. Caban à capuchon, bleu bordé de rouge.

Les tombeaux étaient de couleurs différentes suivant les régiments : garance pour le 1er, blanc pour le 2ème, jonquille pour le 3ème, bleu foncé pour le 4ème.

La coiffure fut ensuite une chéchia à gland de soie bleu foncé portée sans turban, en arrière et cassée; les guêtres furent supprimées vers 1910.

En tenue de campagne d'été, le pantalon garance était remplacé par le pantalon de treillis blanc que portèrent aussi les Tirailleurs. L'armement et l'équipement furent à chaque époque ceux de l'infanterie de ligne.

A diverses reprises, il y eut quelques petits corps de troupes indigènes. En 1840, on forma à Oran un demi-bataillon de Tirailleurs. C'est le 7 décembre 1841 que le corps des Tirailleurs fut fondé : un bataillon par province.

Le costume est le même que celui des Zouaves, avec des couleurs différentes, pour le bataillon de 1840 : turban blanc, veste, gilet et culotte bleu clair avec agréments jaunes. En 1841, le turban blanc est rayé de bleu, gilet et veste vert foncé avec agréments jaunes, culotte et ceinture rouges, mêmes calotte et guêtres que les Zouaves. Pas de sabre.

En 1846, l'ancien uniforme bleu de ciel, galonné de jaune, reparut pour subsister jusqu'à nos jours.

Les tombeaux étaient garance pour le bataillon d'Alger, blanc pour le bataillon d'Oran, jonquille pour celui de Constantine.

Le 21 Mars 1831, un corps de cavaliers français et indigènes fut formé et rattaché aux Zouaves. On les nomme Zouaves à cheval, puis Chasseurs Algériens. Le 17 novembre 1831, furent créés deux régiments de Chasseurs à cheval, dits Chasseurs d'Afrique; un troisième régiment fut formé en 1832; enfin, en 1839, il y eut quatre régiments de Chasseurs d'Afrique.

Au début, les Chasseurs Algériens avaient une veste à manche garance, gilet bleu. Pantalon large bleu, ceinture amarante. Culotte en drap rouge. Turban amarante. Bottes sans éperons. Burnous blanc, giberne turque, bride et selle mauresques, étriers à la turque, grand fusil, pistolets dans une fonte sur la poitrine à gauche, sabre porté au moyen d'un baudrier. Tous les chasseurs portaient une grande barbe à la turque. C'est là une tenue inspirée de près par celle des mamelucks de l'Empire.

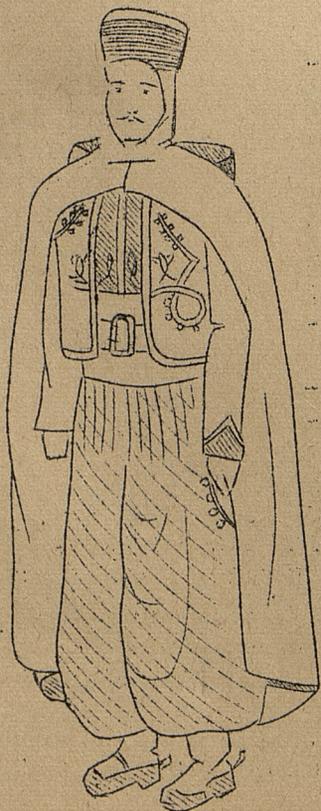
A l'organisation des régiments, le costume est le suivant : tunique bleu céleste, boutonnant sur la poitrine par



ZOUAVE 1840

9 gros boutons avec jupe formant gros plis de ceinture, fausses bottes. Ceinture en tissu à cinq bandes alternées garance et bleu céleste. Czapska très bas, garance avec galon et soutache bleu céleste; buffletteries blanches, gants à parements. Manteau en drap blanc, piqué de bleu, à rotonde. Les trompettes avaient la tunique rouge, le pantalon bleu, le czapska blanc à galon et cordonnets rouges. Suivant les régiments, les collets et parements portent des combinaisons de couleur jonquille et bleu céleste. Le harnachement est celui de la cavalerie légère avec la shabraque, d'abord en drap vert, ensuite garance. Sabre de légère et fusil d'infanterie.

En 1848, le czapska a disparu, remplacé par la casquette garance à bandeau bleu de ciel, tassets et gansses bleu



de ciel avec cocarde et pompon. Le phécy garance ( sorte de chéchia ) orné de trois raies noires avec gland à la couleur de l'escadron, sert de coiffure de repos. Les trompettes ne se distinguent plus que par un galon tricolore aux collet et parements de la tunique. L'équipage de cheval est en drap garance bordé de bleu céleste. Sabre et mousqueton.

Après 1850, l'uniforme comprend une veste bleu céleste foncée, boutonnée devant, à col et parements jonquille, enfoncée dans le pantalon basané rouge à bande bleue, ceinture de laine rouge. Taconnet à pompon ( sorte de shako appelé ainsi d'après le nom du fabricant ) avec couvre-taconnet en campagne; manteau à rotonde bleu foncé. Harnachement de cavalerie légère française. Sabre et carabine.

En 1832, quelques centaines de cavaliers turcs et arabes entrèrent au service de la France. En 1834, on forma un corps de cavaliers indigènes sous le nom de chasseurs spahis (du turc ou persan : spahis - cavalier) à Oran, Alger et Bône. En 1839, seuls subsistèrent les Spahis d'Oran, les autres étant rattachés aux Régiments de Chasseurs d'Afrique. En 1841 on forma vingt escadrons de Spahis d'où sortirent le 21 Juillet 1845 trois Régiments de Spahis : Le 1er à Alger, 2ème à Oran, 3ème à Constantine.

Les Spahis furent dotés de la veste et du gilet arabe en drap garance avec pantalon bleu. Quand ils furent annexés aux Chasseurs d'Afrique, ils eurent un moment la veste et le gilet bleu céleste avec le pantalon garance.

En 1845, l'uniforme s'établit ainsi : Burnous garance, veste arabe garance à soutaches noires. Bottes arabes pour les indigènes, noires pour les Français. Le tombeau est bleu céleste pour le 1er Régiment, jonquille pour le 2ème, garance pour le 3ème. Turban blanc rayé bleu pour les Français; haïcs et corde en poil de chameau pour les indigènes. Ceinture et chéchia rouge amarante.

Les trompettes ont le burnous bleu céleste, veste et gilet bleu céleste à soutaches jonquille, pantalon garance. Selle et bride arabe, même armement que les Chasseurs d'Afrique.

Un second burnous blanc porté sous le rouge fut donné ensuite aux spahis et les trompettes ne se distinguèrent plus que par un galon tricolore au col et aux parements.

En 1914, parties en guerre en tenue orientale, les troupes d'Afrique furent bientôt habillées de couleurs moins voyantes. Ce n'est qu'en 1930 que le Général Franchet d'Esperey fera restaurer les anciennes tenues qui seront reprises presque sans aucune modification comme tenues de parade. Réglementairement en étaient seuls dotés les militaires servant au delà de la durée légale. Mais, suivant les possibilités financières de la masse d'habillement des régiments, les cliques, fanfares et noubas, puis des unités entières reprirent cette tenue si chère aux vieux Africains. Certains régiments de Spahis ne l'avaient du reste jamais abandonnée et quelques régiments de tirailleurs avaient toujours eu leur garde du drapeau en tenue orientale.

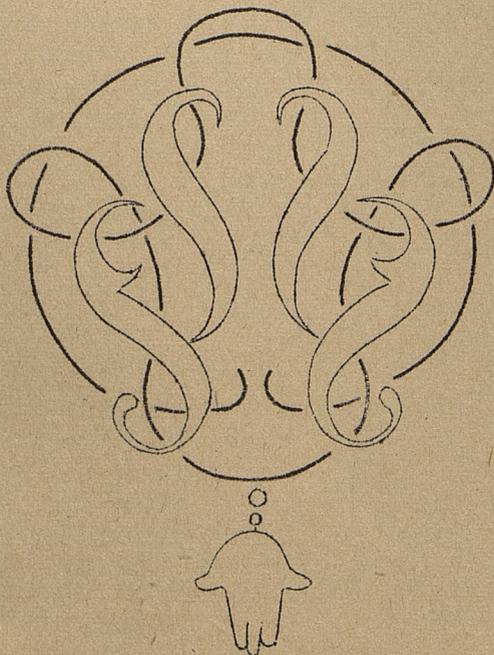
Etant donné la multiplication des Régiments, les tombeaux furent unifiés et complétés par un numéro de corps placé à la partie supérieure de la veste arabe à l'ouverture de l'encolure. Les régiments ayant leur recrutement dans la province d'Alger prenaient le tombeau garance, d'Oran le tombeau blanc, de Constantine le tombeau jonquille; enfin pour la Tunisie, le tombeau était bleu clair pour les Tirailleurs et les Spahis, bleu foncé pour les Zouaves. Cela en théorie car beaucoup de régiments ne portaient pas de tombeaux de couleur. Les guêtres blanches et les gants éclopins, sans être réglementaires, reparurent dans presque toutes les noubas. Mais là où la fantaisie la plus grande régnait, c'était dans la coiffure de parade des Tirailleurs. "L'ennui naquit un jour de l'uniformité" a dit jadis un civil. On ne devait pas s'ennuyer chez les Tirailleurs. Chaque chef de corps ou

commandant d'unité avait sa mode pour rouler le chèche blanc sur la chéchia et disposer les rezzas (tresses de couleur) qui le fixaient: Chèche à l'indienne, chapeau de marquis, coiffure en pot de fleurs, et jusqu'à la chéchia nue.

Il faut noter que les Tirailleurs Sénégalais, avant 1914, portèrent une tenue orientale analogue à celle des Tirailleurs Algériens. Ils ne l'ont pas reprise depuis cette guerre. Les Marocains, Tirailleurs et Spahis, portent depuis 1930 une tenue de parade qu'ils appellent orientales quoique elle ne comporte que le pantalon de forme arabe, la veste étant une vareuse longue à collet rabattu. Les couleurs sont inverses: Tirailleurs, pantalon rouge, veste bleue; Spahis, pantalon bleu, veste rouge. Les uns et les autres ont la ceinture écarlate et le chèche blanc sur la chéchia, avec des rezzas de couleurs variées. Les Spahis ont, de plus, le double burnous de couleur bleu foncé et blanc.

Voilà, très rapidement résumée, l'évolution des tenues orientales de l'armée française. Le prestige de l'uniforme, très fort chez les indigènes qui aiment le faste dans la représentation, est encore accru par ces tenues aux couleurs voyantes. Mais, pour nous, les tenues orientales représentent, en plus, des traditions solides et des campagnes glorieuses. Elles furent créées au lendemain de la naissance de l'actuel empire colonial français et se trouvent à chaque page de son histoire. C'est pour ces raisons que le Maréchal Franchet d'Esperey voulut les faire reprendre vers 1930, et pour cela que nous les reverrons, chatoyement multicolore, sous le ciel éclatant de notre Afrique Française.

JACQUES PINCHON

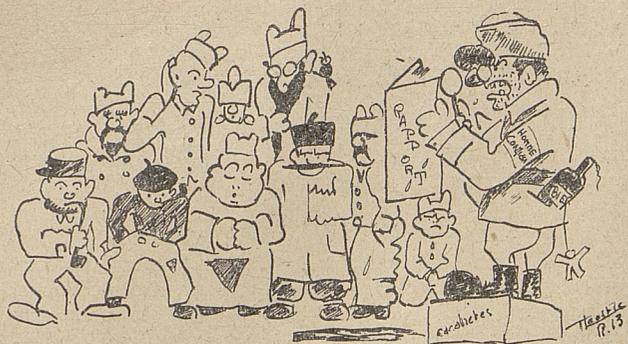


10/5

## Jugements au tribunal militaire pour non obeissance contre des prisonniers du guerre

pour histoire de Femmes (relations sexuelles), vols & refus de travail

Noms	Kgf.-Nr.	Condamnation	Noms	Kgf.-Nr.	Condamnation
Arnold Emile	64 065	4 mois de prison	Allain		4 mois de prison
Willems Henri	59 899	4 mois de prison	Jamain Elie	32 969 IV B	4 mois de prison
Lecomte Andre	63 173	4 mois de prison	Lejeune Arsene	852	4 mois de prison
Masset Ivannis	63 306	3 ans de prison	Plin Prosper	1 462 FS 112	3 ans 6 mois de prison
Carriere Joseph	62 968	3 ans de prison	Maurice Marcel	60 033 IV B	3 ans de prison
Tripet Adolphe	52 020	6 semaines arrêr aggravé	Clement Marcel	59 954 IV B	3 ans de prison
Clement Roger	49 014	6 mois de prison	Bouvier Robert	60 051 IV B	3 ans 8 mois de prison
Argnespolles Paul	67 097	3 ans de prison	Gautier Maurice	62 002	5 mois de prison
Anel Georges	20 710	3 ans de prison	Guillien Louis	191/FS 125	3 mois de prison
Fortain Jean	36 103	4 ans de prison	Guerineau Albert	63 623 IV B	2 ans de prison
Brunon Fernand	77 788	4 ans de prison	Martell Charles	1 686	4 mois de prison
Leboeuf Roland	10 749	1 an 6 mois de prison	Chalon Raymond	47 368 IV B	3 mois de prison
Puttigny Robert	63 882	3 mois de prison	Guettard Roger	71 433 IV B	6 mois de prison
Vinatier Andre	38 409	4 semaines arrêr agg avé	Dubois Rene	10 735	2 ans de prison
Aumarechal Andre	20 432	10 mois de prison	Lecomte François	36 069	3 ans de prison
Arostegny Pierre	37 244	8 mois de prison	Lequen Emmanuel	34 548	3 ans de prison
Munch Raymond	6 331/FS 194	1 an de prison	Sylvestre Louis	30 165	4 ans 1 mois de prison
Gueho Adolphe	11 290	7 mois de prison	Giral Seraphin	18 371	3 ans de prison
Levieux Georges	4 865/FS 131	6 mois de prison	Bascou Eloi	61 093	3 ans 6 mois de prison
Catrix Kleber	76 512 II B	7 mois de prison	Leborne	61 680	3 ans de prison
Chatain Paul	23 644	3 ans de prison	Vila Maurice	18 372	5 ans 6 mois de prison
Naim Emile	61 360	6 mois de prison	Richaud Maurice	21 787	3 ans de prison
Mouchy François	49 697	1 an 6 mois de prison	Lefebvre Lucien	63 639	3 ans 6 mois de prison
Nasteels Leon	47 375	8 mois de prison	Gacquere Abel	71 259	3 ans 3 mois de prison
Raymond Charles	61 921	3 mois de prison	Brassart Jules	47 366	3 ans de prison
Mercier Pierre	36 059 IV A	4 ans 6 mois de prison	Lecoge Jose ph	72 143	6 semaines arrêr aggravé
Frere Ernest	62 641	5 ans de prison	Plante Robert	21 295	5 mois de prison
Chamignon Jean	988	3 mois de prison	Leloup Andre	52 030	5 ans de prison
Chemin Lyonnell	58 831	6 mois de prison	Avenet Raymond	29 207	1 an 6 mois de prison
Kersenti Rapahël	28 922	4 ans de prison	Rovera Marius	47 037	3 mois de prison
Pouzadoux Paul	71 171	4 ans de prison	Flament Andre	34 978	2 ans de réclusion
Giroud Andre	1 684	9 mois de prison	Schweitzer Pierre	61 846	2 ans 6 mois de prison
Brus Armand	50 008	4 ans de prison	Barre Lucien	34 784	3 ans 6 mois de prison
Lanet Roger	37 354	3 ans de prison	Valet Henry	47 675	1 an 3 mois de prison
Berger Georges	46 471	3 mois de prison	Couzin Maurice	45 703	3 mois de prison
Kowalski François	47 572	3 ans de prison	Tamponnet Raymond	76 112	3 mois de prison
Ricard Robert	52 758	3 ans de prison			



## L' HOMME DE CONFIANCE VOUS PARLE . . . .

### 1°. PRISONNIERS NECESITEUX.

**LA CROIX-ROUGE FRANCAISE DE BELGIQUE** communie :

Beaucoup de Prisonniers français adressent des étiquettes pour colis, en Belgique, soit à la Croix-Rouge, soit à des Sociétés privées, soit même à des particuliers.

Actuellement la Croix-Rouge de Belgique nous transmet toutes ces étiquettes. Il serait éminemment souhaitable que tous les Prisonniers français de votre Camp soient priés de ne plus agir ainsi. Ils risquent en effet de voir des étiquettes rester inutilisées ou même égarées au cours de transmissions successives.

Nous avons beaucoup de vos camarades dans ce cas et les difficultés de ravitaillement et de communications avec le Nord de la France alourdissent notre tâche. Néanmoins si nous arrivons à garantir ce service, il ne nous est pas possible d'en assurer un autre supplémentaire.

En conclusion, il conviendrait :

1°. Que les Prisonniers français (de France) se conforment aux prescriptions générales du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers et n'envoient plus leurs étiquettes en Belgique.

2°. Que les Prisonniers français domiciliés en Belgique envoient leurs étiquettes à leurs familles en Belgique, et non plus à notre Comité directement. Ils peuvent être assurés de notre dévouement pour améliorer leur sort dans toute la mesure de nos moyens.

\*

**LE COMITE DE CAEN** de la Croix-Rouge Française me fait savoir que, devant le nombre toujours croissant d'étiquettes qui lui sont adressées, il ne donnera plus suite qu' à celles émanant de Camarades remplissant les conditions ci-après :

être obligatoirement domicilié dans le Calvados,  
être obligatoirement dans une situation de famille,  
**absolument nécessaire.**

Une carte, jointe à l'étiquettes, devra porter :  
le domicile de l'intéressé en Août 39,  
le domicile actuel de sa famille,  
l'Unité à laquelle il appartenait pendant la guerre.

Cette carte et l'étiquette jointe devront m'être transmises pour visa.

\*\*\*

### 2°. RECLASSEMENT DES MILITAIRES DE CARRIERE DE GUERRE RAPATRIÉS.

La Direction du Service des P. G. communique :

(Communiqué officiel No. 105) A la suite de la démobilisation de l'Armée, des militaires de carrière, prisonniers de guerre, ont pu, à juste titre, éprouver des craintes au sujet de leur situation à venir lorsqu'ils seront rapatriés.

Le Secrétaire d'Etat à la Guerre informe les Officiers, Sous-Officiers et Hommes de Troupe d'active, prisonniers de guerre, que des mesures sont prises, dès maintenant, en

vue de leur reclassement professionnel dans la vie civile, à leur retour en France; ce reclassement sera opéré, compte tenu de leurs titres, de leurs aptitudes et de leurs désirs dans toute la mesure du possible.

\*\*\*

### 3°. CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES.

Des noms de camarades, désireux de subir l'examen, continuent à me parvenir. Dès que je serai en possession de tous les renseignements, je pourrai prendre accord avec les Autorités du Camp pour les modalités d'organisation.

A titre indicatif, les épreuves comportent :

Une dictée d'environ 10 lignes et 3 questions,

Une rédaction sur un sujet simple;

Une composition d'arithmétique comportant : a) Un calcul numérique ne faisant intervenir que les 4 opérations élémentaires et, b) un problème se rapportant à la vie pratique.

Une composition écrite de sciences usuelles, histoire et géographie, comprenant 2 brèves questions sur chacune des 3 matières.

Certaines Kdos demandent maintenant à la Bibliothèque du Camp des ouvrages pour la préparation à l'examen. Malheureusement, elle n'en possède plus; au mois d'Août dernier, mon prédécesseur Cotin avait adressé à tous les Kdos une circulaire invitant tous les Camarades que cela pouvait intéresser à travailler en vue de cet examen. Tous les livres disponibles ont été envoyés à ceux qui en ont fait la demande à ce moment-là.

Je fais appel à la bonne volonté des camarades qualifiés pour suppléer à cette pénurie d'ouvrages et venir en aide à ceux qui désirent se présenter

\*\*\*

### 4°. CORRESPONDANCE.

Je rappelle à mes Camarades, Hommes de confiance des Kdos, qu'ils ont intérêt, dans leur correspondance, à traiter, autant que possible, chaque question sur une petite feuille séparée. Ce moyen facilite la répartition de ces questions entre les différents Services dont dépend la solution.

\*\*\*

### 5°. EMBALLAGES.

Par suite des restrictions dans l'approvisionnement en papier d'emballage, le Service de Colis de la Poste du Camp désire que les Hommes de confiance des Kdos lui renvoient régulièrement, sous forme de paquets, les papiers d'emballage récupérés lors de la distribution des colis.

### 6°. NOTE POUR LES P. G. DE LORIENT.

Je suis avisé que le département d'Indre et Loire a été désigné comme lieu de repli des réfugiés de Lorient, chassés de chez eux par le bombardement et l'incendie de leurs maisons. D'ores et déjà, nous vous prions d'informer les Prisonniers de votre Camp, ayant leur famille dans cette région, qu'ils peuvent acheminer leurs correspondance à la MAISON DU PRISONNIER de Tours, Indre et Loire, qui fera suivre, au fur et à mesure qu'elle aura connaissance des adresses de repli des réfugiés.

### 7°. LA MAISON DU PRISONNIER DE LILLE communique :

„Nous avons l'honneur de vous prier de nous faire parvenir par retour une liste nominative de tous les Français prisonniers dans votre Stalag résidant en Belgique, avec prière de nous donner leurs nom, prénoms, matricule, ainsi que l'adresse où ils résident actuellement en Belgique”.

En conséquence, je prie les Camarades prisonniers français domiciliés en Belgique de bien vouloir me faire connaître rapidement les renseignements demandés ci-dessus.

Léon MONTEIL.

## OEUVRE FRANCAISE D'ASSISTANCE AUX FAMILLES NECESSITEUSES DES P. G. DU STALAG IV F

La réorganisation administrative de notre caisse, réorganisation qui était devenue nécessaire en raison du nombre croissant des demandes, est cause de notre silence momentané.

Un fichier a été établi. A l'heure actuelle, les transformations sont terminées. Aussi nous pouvons vous donner des précisions qui vous permettront de vous rendre compte de la bonne marche de votre Caisse de Solidarité.

Les résultats obtenus sont, dans l'ensemble, satisfaisants, bien que l'unanimité des Kdos n'ait pas encore compris la portée de cette belle oeuvre. En effet, sur 720 Kdos, 320 environ versent une cotisation mensuelle. Puisse les résultats exposés ci-dessous nous amener une bonne partie des 400 Kdos réfractaires ou simplement hésitants jusqu'à présent. Malgré cela, le nombre des camarades secourus augmente sans arrêt ainsi que le montant du secours. A partir du 1er Février, il n'y aura plus de secours à 500 Frs. Chaque bénéficiaire recevra la somme de 1000 Frs. Nous sommes persuadés que cette somme sera une aide plus efficace pour la famille. De plus tous les camarades ayant déjà obtenu un premier secours de 500 Frs se verront attribuer un deuxième secours de 1000 Frs.

Et maintenant, voici des chiffres:

Depuis le 20 Septembre 1942, date de la fondation de la Caisse, il a été secouru 468 cas douloureux pour une somme totale de 302.500 Frs répartis de la manière suivante:

20 Sept 1942	liste	140 cas pour	70.000 Frs
20 Oct	" "	67 " "	33.500 "
2 Nov	" "	66 " "	33.000 "
2 Nov	" "	3 " (décès)	3.000 "
17 Nov	" "	40 " pour	20.000 "
12 Jan 1943	" "	74 " "	74.000 "
1 Fev	" "	35 " "	26.000 "
12 Fev	" "	43 " "	43.000 "

De son côté, l'Oflag IV D, parrain du Stalag IV F, a attribué depuis Juin 1942 les sommes suivantes:

3 Juin 1942	liste	4 cas pour	6.100 Frs
24 Juil	" "	9 " "	16.100 "
7 Août	" "	11 " "	19.100 "
5 Oct	" "	24 " "	43.800 "
31 Oct	" "	20 " "	26.800 "
5 Nov	" "	17 " "	23.100 "
21 Nov	" "	22 " "	34.100 "
17 Déc	" "	24 " "	32.000 "
16 Jan 1943	" "	32 " "	49.600 "

### **Aux camarades cheminots Prisonniers**

Depuis la parution du dernier „Camp-Quand“, une modification a été apportée à la diffusion du bulletin „Les Renseignements hebdomadaires“ par suite de l'augmentation du contingent envoyé par la S. N. C. F.

Désormais, ces revues circuleront dans les Kommandos par les soins des Hommes de Confiance Régionaux. Un premier envoi leur a déjà été fait, accompagné d'une liste des Kommandos comportant des cheminots. J'attire votre attention sur le fait que ces listes ayant été établies il y a quelques mois, peuvent être aujourd'hui inexactes ou incomplètes.

Les Hommes de Confiance de vos Kommandos voudront bien réclamer pour vous le service de cette revue qui nous apporte, sur la terre d'exil, les nouvelles de notre chère corporation.

\*\*\*

Grâce à la générosité des Officiers de l'Oflag IV D, 163 familles de prisonniers du Stalag IV F ont été secourues pour une somme totale de:

**250.600 Francs**

En joignant leurs efforts, Officiers, Sous-Officiers et soldats prisonniers ont apporté, par leur obole mensuelle, un peu de bonheur dans 631 familles en leur versant une somme totale de:

**553.100 Francs**

Malgré ces versements, notre Caisse disposait à la date du 15 Février de la somme de 437.572 frs 80.

C'est sur cette importante réserve et avec de nouvelles cotisations, que 390 familles de nos camarades vont à nouveau recevoir un secours de 1000 Frs.

Camarades hésitants, notre but est d'aider et de soulager tous nos camarades du Stalag dont les familles sont momentanément gênées par l'absence du fils, du mari, du père. Songez qu'en France, de vieux parents, des épouses, des enfants de certains de nos camarades souffrent de la faim, du froid. Songez à la joie des familles éprouvées en recevant ce secours qui coûte si peu et qui leur permettra d'attendre le retour de celui qui est leur soutien. N'est-ce pas une satisfaction personnelle pour vous de contribuer à ce résultat? N'est-ce pas notre devoir de réaliser un peu de solidarité française à l'intérieur de notre lieu d'exil? N'est-ce pas là la première leçon que des hommes minés par l'épreuve peuvent donner à ceux qui, malgré les événements, restent profondément enfermés dans leur carapace d'égoïsme?

Adhérez tous à cette Oeuvre française, dirigée par un Comité français et placé sous le contrôle direct des Services Diplomatiques de la Mission Scapini.

### **Semaine de solidarité au bénéfice des cheminots victimes de la guerre**

Le dernier bulletin des „Renseignements Hebdomadaires“, que tous n'avez pas dû encore consulter, nous apporte l'avis de l'organisation par le Comité National de Solidarité des Cheminots, d'une „Semaine de Solidarité“ du 20 au 28 Février et nous demande de nous associer dans les Camps à cette manifestation destinée à venir en aide à toutes les détresses, et Dieu sait s'il en est!

Disséminés un peu partout comme vous l'êtes il est difficile, sinon impossible d'organiser nous aussi notre „Semaine“, seulement je pense que vous voudrez, chacun en ce qui vous concerne ou groupés par Kommando ou par région répondre à l'appel que nous lançons nos collègues. Pour ce faire, vous pourrez envoyer votre obole soit directement au „Comité de Solidarité“ 3 Impasse d'Amsterdam Paris, soit à votre famille avec prière de la verser à votre gare de résidence, soit encore à l'Homme de Confiance du Stalag en spécifiant bien qu'il s'agit d'une somme versée pour la „Semaine de Solidarité S. N. C. F.“

Dans les durs moments que nous traversons l'entraide mutuelle est un devoir. Si nous souffrons ici des maux inhérents à notre état de captifs, songeons que chaque jour des camarades en service tombent à leur poste, victimes des bombardements qui atteignent tant de garés et de voies ferrées. Nous nous devons, nous aussi malgré notre peine, de venir en aide à leur famille et de pratiquer, comme le demande notre Directeur „un fraternel coude à coude“.

Albert MEURE  
S/ Chef de Gare à Tours.



## ARRETE ACCORDANT AUX BELGES VICTIMES DE LA GUERRE DE 1940 UN DROIT DE PRIORITE POUR L'ADMISSION AUX EMPLOIS PUBLICS

**Exposé des motifs.** Le présent arrêté prévoit pour la durée de la guerre, des dispositions de circonstance destinées à régler d'abord la situation des fonctionnaires et employés des services publics devenus inaptes, par suite de faits de guerre, à remplir leurs anciennes fonctions, ensuite à instaurer un régime de priorité facilitant l'admission aux emplois publics à certaines catégories de citoyens.

L'article 1er vise les fonctionnaires, employés et agents définitifs ou en stage des Administrations de l'Etat, des provinces et des communes, des établissements placés sous le contrôle de l'Etat, des provinces et des communes ainsi que des entreprises concessionnaires de services publics. Il s'applique indistinctement aux fonctionnaires et agents, qu'ils aient été mobilisés ou non. Il est fondé sur l'atteinte portée à leur intégrité physique du fait de la guerre de 1940 et, en compensation, leur assure, dans la mesure des possibilités, les avantages de leur grade dans un emploi en rapport avec leurs aptitudes physiques du moment.

## 10. NOVEMBRE 1942. ARRETE ACCORDANT AUX BELGES VICTIMES DE LA GUERRE 1940 UN DROIT DE PRIORITE POUR L'ADMISSION AUX EMPLOIS PUBLICS

Les Secrétaires Généraux:

Considérant qu'il y a lieu pour la période de la guerre de faciliter aux Belges qui ont subi un préjudice physique du fait de la guerre de 1940, aux militaires ayant un an de captivité ainsi qu'aux orphelins de la dite guerre, l'admission aux emplois publics;

Vu l'article 5 de la loi du 10. mai 1940 concernant les délégations de pouvoirs (M B 11. Mai 1940 p. 2860);

Vu l'urgence et l'impossibilité de recourir à l'autorité supérieure:

Arrêtent:

**Article 1.** Tous fonctionnaires, employés et agents définitifs ou en stage des Administrations de l'Etat, des provinces et des communes, des établissements placés sous le contrôle de l'Etat, des provinces et des communes ainsi que des entreprises concessionnaires de services publics, dont la capacité de travail a subi, par suite de blessures, infirmités ou maladies causées ou aggravées en raison du service militaire ou des événements de guerre, une réduction telle qu'elle ne leur permet plus de remplir normalement leurs anciennes fonctions, conserveront dans la mesure des possibilités les avantages de leur grade dans un emploi en rapport avec leurs aptitudes du moment.

Le bénéfice du présent article ne s'applique pas aux agents qui ont été punis pour abandon de poste et dont les infirmités ont été contractées au cours de cet abandon de poste.

**Article 2.** En vue de l'admission POUR LA PERIODE DE GUERRE aux fonctions et emplois dans les administrations et établissements de l'Etat, des provinces et des communes, les candidats seront répartis en six listes.

La première liste comprendra:

1. les militaires mutilés et invalides bénéficiant d'une pension d'au moins 60 % en raison des blessures provenant d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés durant le service et par le fait du service ou bien d'infirmités ou maladies causées ou aggravées par les fatigues, accidents ou dangers de service militaire postérieurement au 9 mai 1940.

2. les invalides civils qui bénéficient d'une pension d'au moins 60 % pour blessures, infirmités ou maladies contractées ou aggravées par le fait de la guerre de 1940.

La deuxième liste comprendra:

1. les militaires mutilés et invalides qui bénéficient d'une pension d'au moins 30 % et de moins de 60 % en raison de blessures provenant d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés durant le service et par le fait du service ou bien d'infirmités ou maladies causées ou aggravées par les fatigues, accidents ou dangers du service militaire postérieurement au 9 mai 1940.

2. les invalides civils qui bénéficient d'une pension d'au moins 30 % et de moins de 60 % pour blessures, infirmités ou maladies contractées ou aggravées par le fait de la guerre de 1940.

La troisième liste comprendra:

Les militaires belges de la guerre de 1940 qui ont été un an en captivité.

La quatrième liste comprendra:

1. les militaires mutilés et invalides qui bénéficieront d'une pension d'au moins 30 % en raison de blessures provenant d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés durant le service et par le fait du service ou bien d'infirmités ou maladies causées ou aggravées par les fatigues, accidents ou dangers du service militaire postérieurement au 9 Mai 1940.

2. les invalides civils qui bénéficient d'une pension de moins de 30 % pour blessures, infirmités ou maladies contractées ou aggravées par le fait de la guerre de 1940.

La cinquième liste comprendra:

Les enfants mineurs au 10 Mai 1940;

1. des militaires belges qui ont été tués au cours des opérations de guerre ou qui sont morts à la suite de blessures reçues, d'accidents éprouvés, de maladies contractées ou aggravées durant le service et par le fait du service postérieurement au 9 Mai 1940.

2. des belges non mobilisés qui sont morts à la suite de blessures, infirmités ou maladies contractées ou aggravées par le fait de la guerre de 1940.

La sixième liste comprendra:

Les autres candidats.

Les qualités requises pour être inscrits dans la première, la deuxième, la quatrième et la cinquième liste seront constatées au moyen de certificats délivrés par l'Office des pensions d'invalidité. Le classement des militaires prisonniers dans la troisième liste sera attesté par le certificat de libération

Les personnes classées dans les listes 1, 2 et 3 prévues à l'article 2 de la loi du 3 Août 1919 (MONITEUR du 8 août 1919) facilitant aux anciens combattants de la guerre 1914—1918 l'admission aux emplois publics, sont assimilés aux bénéficiaires classés respectivement dans les listes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

BRUXELLES, le 10. Novembre 1942.

\*\*\*

## QUESTION POSEE A L'O. T. A. D. PAR LES HOMMES DE CONFIANCE DES STALAGS

Les instituteurs diplômés non encore nommés à un emploi et actuellement prisonniers seraient désireux de connaître les avantages éventuels qui leur seraient réservés à leur rentrée de captivité au sujet des nominations. Ces instituteurs Prisonniers peuvent-ils, dès maintenant, postuler une place et y être nommés à titre définitif?

Les Prisonniers de Guerre peuvent être nommés à titre définitif ou en qualité de stagiaires, d'après la nature des services antérieurement accomplis.

Les instituteurs prisonniers peuvent ainsi se rendre compte que leurs droits ont été sauvegardés.

Les requêtes à introduire et les plaintes éventuelles qu'ils auraient à formuler peuvent être adressées à l'O. T. A. D. qui les transmettra aux services compétents et pourra ainsi défendre les intérêts légitimes des prisonniers.

\*\*\*

## ENVOI DE MEDICAMENTS, VITAMINES ET FORTIFIANTS

L'adjonction de tous médicaments, produits vitaminés et fortifiants dans les colis familiaux étant strictement interdite

par l'O. K. W. de Berlin, la Croix Rouge de Belgique avait créé un Service Spécial pour l'envoi de colis individuels de ces produits aux prisonniers. L'étiquette d'était pas exigée pour ces colis.

#### SOINS DENTAIRES.

Les prisonniers de guerre pourront obtenir le remboursement à concurrence d'un tarif convenu avec le Ministère de l'Intérieur et de la Santé Publique et qui ne dépassera en aucun cas ceux des „Krankenkasse“ allemandes, des appareils de prothèse qui auraient été nécessités par leur état.

Le remboursement des dépenses faites est prévu suivant le mode ci-après;

1. production d'une facture **détaillée**, en double exemplaire;

2. autorisation pour un membre de la famille de toucher le montant du remboursement en Belgique.

Ces deux séries de pièces sont à envoyer à la Direction des Soins spéciaux, par l'intermédiaire des Hommes de Confiance des Stalag.

Les tarifs des Krankenkasse allemandes sont les suivants: maximum RM. 4.35 par dent remplacée,

RM. 15.— pour les petites plaques de prothèse,

RM. 18.— pour les grandes plaques de prothèse.

\*\*\*

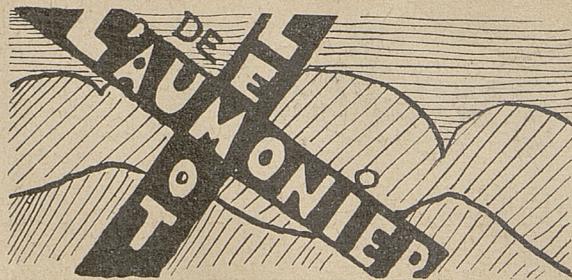
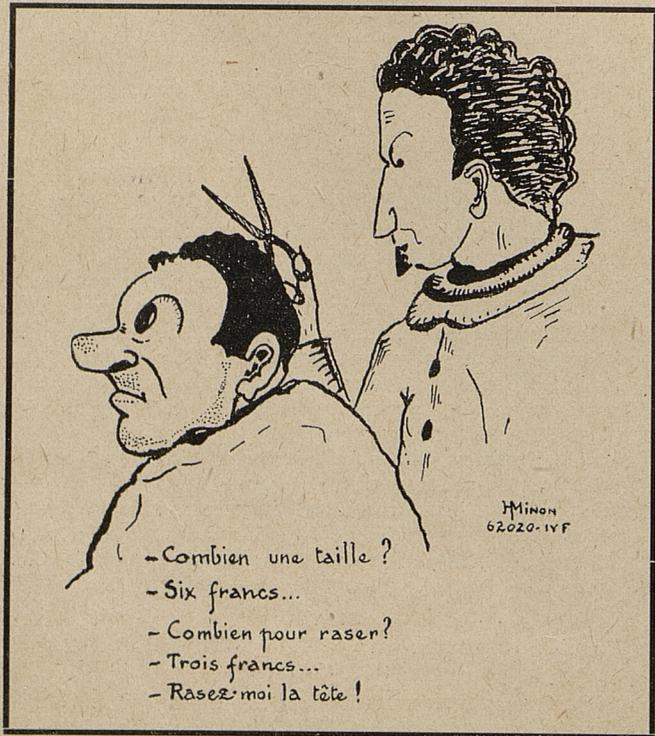
Un groupe de jeunes littérateurs luxembourgeois vient de lancer une sympathique brochure qui ne demande qu' à s'étendre. Ces jeunes-gens demandent que les prisonniers leur envoient des vers, des contes, des nouvelles, même de petites pièces de théâtre, des dessins à la plume, eaux-fortes, croquis, susceptibles d'être imprimés.

Un quart du bénéfice sera réservé à des prisonniers nécessiteux.

L'Office National de secours aux Prisonniers de Guerre, 154, Avenue Louise à Bruxelles, recevra volontiers toutes les expéditions qui seront faites par les prisonniers de guerre par l'intervention de l'Homme de Confiance, et se chargera de les transmettre à la nouvelle revue par l'intermédiaire de la Section d'Arlon.

\*\*\*

Pour tous renseignements complémentaires concernant la rubrique Belge, prière de s'adresser au Sergent Albert MARGANNE, n° 21. 198, Homme de Confiance des Belges du Stalag IV F.



#### EXPOSITION D'ART RELIGIEUX A PARIS

Fort du succès obtenu l'an dernier, auprès du public, par une Exposition d'Art Religieux, Monsieur l'abbé Rodhain, Aumônier général des Prisonniers de guerre, a décidé d'ouvrir, en Mai prochain, un Salon où seront exposées les oeuvres des Prisonniers en Allemagne.

Il importe que le Stalag IV F y soit représenté. J'invite donc les Camarades qui ont déjà donné des preuves de leur habileté en peinture, sculpture, travaux sur bois etc, à mettre leurs talents à l'épreuve. La plus grande liberté pour la conception du sujet est laissée à chacun. Une seule condition à remplir: le travail devra refléter au moins un souci d'inspiration religieuse. Le temps presse; qu'on se mette à l'oeuvre sans tarder.

Comme il ne s'agit pas d'une vente-exposition, je crois devoir attirer l'attention sur un détail très important:

L'oeuvre d'art portera mention des nom, prénom et matricule du Prisonnier, ainsi que de l'adresse exacte de la personne à qui elle devra être remise à la fin de l'exposition (Nom, ville, rue et n°, département, etc).

Les travaux d'art, soigneusement emballés, devront m'être envoyés ici au Camp au plus tard le 15 Avril. Après cette date, je n'assumerai plus la charge de les acheminer sur Paris. Remerciements anticipés.

Louis Gautier, 26.953.

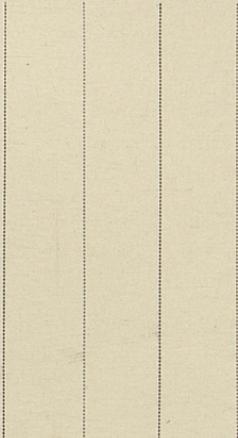


65. Une carte de Meslan (Morbihan), 29. 1. 43, adressée à cher fils et frère. Il est question de Tanguy de Guisgriff.
66. Une carte de Paris XVI<sup>e</sup>, rue Singer, pour Edouard. Le deuxième colis contenait des pipes; Jean se porte à merveille.
67. Une carte du 1er Janvier, adressée par „Toutoune“ à son Bébert chéri, postée à Vincennes, parlant de la peau d'un boa ou d'un crocodile tué en camping dans les bois de Paucourt!
68. Une lettre de Hennebont (Morbihan), 26. 1. 43, pour cher Jean. Il est question de Pierre Danvieg, Le Drehan Pierre, etc.
69. Une photo 6x9 représentant un prisonnier, pantalon long et pullover, debout dans une prairie. Au fond se voit une maison.
70. Une photo, format identité, représentant un monsieur d'une cinquantaine d'année environ. Petite moustache.
71. Une photo représentant une jeune femme ou jeune fille. Belle dentition, cheveux séparés au milieu, foulard autour du cou.
72. Une image de nouvel an pour mon cher Parrain, signée Marie-Thérèse Mouchel.
73. Deux images pieuses portant des poèmes de Noël.
74. Une photo, représentant une dame: A mon fils chéri.



“ Servir, servir toujours et dans toutes les circonstances. ”

*Ph. Pétau*



HELIO M. LESOUYER — LYON —

